



Assemblée générale

Soixante-douzième session

33^e séance plénière

Vendredi 20 octobre 2017, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Lajčák (Slovaquie)

La séance est ouverte à 10 h 5.

Points 66 et 13 de l'ordre du jour

Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international

- a) **Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international**

Rapport du Secrétaire général (A/72/223)

- b) **Les causes du conflit et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique**

Rapport du Secrétaire général (A/72/269)

2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique

Le Président (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi que de prendre la parole à l'occasion de ce débat conjoint, qui marque la dernière manifestation organisée dans le cadre de la Semaine de l'Afrique cette année, et j'aborderai plusieurs questions cruciales pour le développement de l'Afrique. Pour commencer, je voudrais faire trois brèves observations.

Premièrement, je voudrais confirmer l'importance du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Le NEPAD a été un véritable

précurseur. Il précède de plus de 10 ans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons. Pourtant on retrouve bon nombre de ses priorités clefs dans ces cadres venus ultérieurement, notamment en ce qui concerne le développement des infrastructures, le développement humain, la sécurité alimentaire, l'éducation, la formation et la santé.

Depuis son adoption en 2001, le NEPAD a été porteur de transformation. Par exemple, le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine a amélioré la productivité agricole sur le continent et changé la vie des populations dans de nombreux pays africains. Il a permis en outre de faire des progrès importants vers l'intégration commerciale de l'Afrique. La conclusion, cet été, de l'Accord de libre-échange tripartite représente un pas important, qui permettra d'harmoniser les règles et les modèles suivis en matière de commerce par trois blocs sous-régionaux qui appliquaient jusqu'ici leurs propres règles et modèles. Une zone de libre-échange continentale n'est plus un rêve lointain; elle pourrait devenir très vite une réalité.

Mais des obstacles majeurs subsistent, et il faut progresser plus rapidement, non seulement dans les secteurs de l'agriculture et du commerce, mais aussi dans une large gamme de domaines clefs, notamment l'infrastructure, l'industrie, la diversification économique et l'élimination de la pauvreté. Le NEPAD, avec le Programme 2030 et l'Agenda 2063, énonce un plan qui trace clairement la voie à suivre pour accomplir

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

17-33711(F)



Document adapté

Merci de recycler



de tels progrès. Il nous faut faire en sorte que ces cadres soient harmonisés et intégrés, en particulier pour ce qui est de la communication de l'information, du suivi et de l'examen.

Deuxièmement, je voudrais répéter un message que j'ai entendu à maintes reprises cette semaine, à savoir que le développement en Afrique ne s'enracinera que s'il est mené de l'intérieur. L'adoption du NEPAD en 2001 a été un signal fort du leadership régional en matière de développement. Cela a été réaffirmé avec l'adoption de l'Agenda 2063. L'Union africaine, les communautés économiques régionales et les organisations sous-régionales ont joué un rôle essentiel à cet égard. Elles ont agi comme moteurs de progrès s'agissant du développement durable et du renforcement des capacités de paix et de sécurité africaines.

Nous avons aussi observé de nombreuses évolutions enthousiasmantes au niveau national. Des efforts sont en cours pour intégrer les objectifs et les cibles des cadres internationaux et régionaux dans les plans nationaux de développement et les pays africains sont aussi en train de renforcer leurs capacités de mobilisation des ressources locales et de lutte contre les flux financiers illégaux. Toutefois, dans le monde de plus en plus interdépendant qui est le nôtre, aucun pays, aucune région, ne peut y parvenir seul.

Les efforts en cours en Afrique doivent être soutenus par un partenariat revitalisé pour le développement. Il faut des partenariats plus étroits entre l'Afrique et ses partenaires de développement, notamment les institutions des Nations Unies et les États Membres. L'aide officielle au développement et d'autres engagements sont essentiels pour améliorer le financement, le transfert de technologies et l'accès aux marchés. En outre, l'investissement doit être encouragé aux niveaux national, régional et international.

Troisièmement, comme nous l'avons entendu dire cette semaine, le développement en Afrique ne doit jamais être perçu comme une activité isolée. Le soutien apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, quel qu'il soit, n'entraînera aucun changement durable si nous ne remédions pas aux causes profondes des conflits. De même, nous ne pouvons pas réfléchir à un moyen d'empêcher les sociétés de recourir à la violence sans traiter bon nombre des grandes priorités du NEPAD. C'est pourquoi le débat conjoint d'aujourd'hui est très important. Il traite de questions qui sont différentes mais étroitement liées. Cela reflète la réalité pour beaucoup de monde. Oui, le

développement durable pour tous permettra d'améliorer la situation de sociétés entières, mais la signature d'un accord commercial signifie peu aux yeux d'une mère dont le très jeune enfant est gravement atteint par le paludisme. De même, les investissements directs étrangers ne sont pas vraiment la préoccupation d'une personne qui fuit une pluie de balles.

L'Afrique a une vision très claire. C'est une vision qui fait participer toutes les couches de la société, tout en bénéficiant de la croissance et du développement; une vision où le paludisme et d'autres maladies ne sont pas des condamnations à mort pour des centaines de milliers de personnes chaque année; une vision où les signes d'alerte rapide des conflits conduisent plus souvent à une médiation couronnée de succès qu'à la violence; et où les institutions sont solides, les femmes et les jeunes dirigent et participent, et la bonne gouvernance est la norme. Cette vision se concrétise de plus en plus. Cette semaine de l'Afrique et le débat d'aujourd'hui sont un pas de plus dans la bonne direction.

M. Charwath (Autriche) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe des amis du développement industriel inclusif et durable – un groupe de 37 pays qui pense que le développement industriel inclusif et durable joue un rôle crucial dans la réalisation des objectifs de développement durable que nous nous sommes fixés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous remercions le Secrétaire général pour le quinzième rapport de synthèse sur les progrès de la mise en œuvre et l'appui international du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Le rapport souligne que,

« les pays africains doivent en priorité s'attacher à stimuler davantage la croissance économique grâce à l'industrialisation et à la transformation structurelle, qui sont des éléments indispensables à la réalisation du développement durable ». (A/72/223, p. 2)

Le rôle joué par l'industrialisation en tant que facteur et catalyseur clefs du développement durable a été bien établi. La cible 2 de l'objectif 9 de développement durable vise à promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et à augmenter la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut. À cet égard, la réalisation de la transformation structurelle grâce à des efforts d'industrialisation plus accélérés et coordonnés doit rester une priorité clef du développement de l'Afrique. Par conséquent, nous nous félicitons

des efforts déployés par l'Agence du NEPAD, en collaboration avec le Council for Scientific and Industrial Research de l'Afrique du Sud, en vue d'œuvrer à la mise en évidence des lignes directrices pour faciliter la réalisation par les pays des objectifs d'industrialisation du continent à court, moyen et long terme, tels qu'ils sont énoncés dans le Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique. Nous saluons également les initiatives du Groupe des Vingt à l'appui des efforts d'industrialisation des États africains par la promotion de l'investissement et le renforcement des capacités dans le cadre de programmes pour la science, la technologie et l'innovation, conformément à l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

La communauté internationale, notamment le système des Nations Unies, a un rôle crucial à jouer s'agissant d'aider les pays à avancer sur la voie de l'industrialisation. L'adoption par l'Assemblée générale de la Troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique pour la période 2016-2025 (résolution 70/293) renforce cet engagement et confère à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONU-DI) un rôle moteur dans la promotion du développement industriel inclusif et durable, en étroite collaboration avec l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique, la Banque africaine de développement et le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique.

L'ONUDI aide les pays en développement à élaborer et à mettre en œuvre des politiques industrielles, ainsi qu'à renforcer leurs capacités de production locales et leur esprit d'entreprise. Son assistance technique contribue à la création d'emplois, renforce la compétitivité économique et permet l'accès aux marchés. L'ONUDI joue également un rôle important dans la promotion de la diffusion de l'écotechnologie et de pratiques écologiquement rationnelles dans les systèmes de production ainsi que dans la collaboration avec le secteur public et le secteur privé pour mobiliser des investissements d'une manière inclusive, durable et résiliente.

Nous saluons l'ONUDI pour le rôle important qu'elle joue dans la promotion de l'industrialisation inclusive et durable, et nous sommes convaincus qu'elle jouera un grand rôle dans le développement industriel de l'Afrique, conformément aux priorités continentales, régionales et nationales.

M. Moustafa (Égypte) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole à l'Assemblée générale au nom du Groupe des États d'Afrique à l'occasion de ce débat sur des questions de grande importance pour

la paix, la sécurité et le développement de l'Afrique. Je voudrais, à cet égard, remercier le Président Lajčák de ses observations liminaires.

Tout d'abord, je tiens à exprimer la profonde gratitude du Groupe des États d'Afrique à tous les États Membres pour leur volonté de garder les besoins particuliers de l'Afrique au premier rang des priorités de l'Organisation, et pour la solidarité qu'ils manifestent avec les pays africains dans leurs efforts visant à garantir une croissance sans exclusion, un développement durable et la promotion de la paix et de la stabilité sur tout le continent. Je saisis également cette occasion pour saluer l'action du Secrétaire général António Guterres et de l'ensemble du système des Nations Unies, qui sont engagés à renforcer la cohérence de l'appui du système des Nations Unies à l'Afrique, ainsi que pour leur appui au programme de transformation qu'est l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Aujourd'hui, le lien entre paix et développement apparaît de manière évidente dans les deux rapports du Secrétaire général, qui constituent la base de notre débat, à savoir le rapport intitulé « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : quinzième rapport de synthèse sur les progrès de la mise en œuvre et l'appui international » (A/72/223) et le rapport intitulé « Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique » (A/72/269). Il est clair qu'alors que le monde cherche à franchir une nouvelle étape dans le partenariat mondial pour le développement, comme le montre le processus de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 actuellement en cours, il est impératif de continuer de mettre l'Afrique au centre des efforts déployés par l'ONU pour éliminer la pauvreté, lutter contre les répercussions des changements climatiques et assurer une croissance économique inclusive et un développement durable.

En effet, l'élimination de la pauvreté reste le plus grand défi en matière de développement pour les pays d'Afrique, qui totalisent la moitié des personnes pauvres du monde. Le Groupe des États d'Afrique est préoccupé par le fait que deux ans après le début de la mise en œuvre du Programme 2030, la faim dans le monde est de nouveau en hausse et touche 815 millions de personnes, alors qu'elles étaient 777 millions en 2015, d'après des rapports récents sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Il est donc impératif que nous veillions à ce que les besoins particuliers de l'Afrique en matière de développement, notamment l'élimination de

la pauvreté, reçoivent l'attention voulue de la part du système des Nations Unies pour le développement.

À cet égard, nos efforts doivent se concentrer sur les moyens nécessaires à la mise en œuvre, y compris les ressources financières, le transfert de technologie et le renforcement des capacités. La portée de ces efforts doit être suffisamment ambitieuse pour répondre aux aspirations des objectifs de développement durable. Les pays développés doivent respecter les engagements qu'ils ont pris dans le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, notamment les engagements relatifs à l'aide publique au développement, étant donné que l'aide reste une source importante de financement du développement pour les pays en développement, particulièrement en Afrique.

Le Groupe des États d'Afrique espère qu'un engagement renouvelé en faveur du Partenariat mondial pour le développement durable permettra une mise en œuvre rapide du Programme 2030. Si nous insistons sur l'importance d'un appui international, qu'il me soit toutefois permis de souligner que l'appropriation du processus de développement par l'Afrique n'est pas qu'un simple concept. Les pays africains ont de fait assumé la responsabilité première de leur propre développement. L'expérience de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement a montré que des progrès significatifs ont été réalisés par les pays africains, en particulier en ce qui concerne l'amélioration des taux de scolarisation dans le primaire, la promotion de l'égalité des sexes et l'endigement de la propagation du VIH/sida.

Ces progrès sont principalement le résultat de politiques macroéconomiques saines et de la croissance économique remarquable que l'Afrique a réalisée au cours des deux dernières décennies. Toutefois, des problèmes systémiques ont freiné les taux de croissance économique de l'Afrique, et l'appui international n'a pas été suffisant pour permettre une réduction importante du chômage et de la pauvreté, ni pour accomplir des avancées positives similaires sur d'autres objectifs.

Si nous nous félicitons des progrès constants réalisés dans la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et du soutien résolu de l'Organisation des Nations Unies, notamment du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, nous devons être conscients du fait que la mobilisation d'un appui pour l'Afrique est aujourd'hui plus urgente que jamais. Cela est notamment vrai à l'heure où l'Afrique

met en œuvre l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, qui représente la vision ambitieuse et porteuse de transformation du continent sur 50 ans. Cet agenda axé sur l'être humain est sous-tendu par sept principales aspirations, notamment la croissance inclusive et le développement durable, l'intégration régionale, la paix et la bonne gouvernance. La réalisation de ces aspirations dépendra en dernier ressort de la coopération pour le développement et de notre volonté de promouvoir un partenariat renforcé.

Les défis auxquels l'Afrique est confrontée aujourd'hui touchent à la fois à la paix, à la sécurité et au développement. Il ne saurait y avoir de paix durable sans développement inclusif. De même, la paix, la sécurité et l'état de droit, étayés par des systèmes de gouvernance démocratique crédibles, sont des facteurs et moteurs indispensables du développement. Il est impératif, à cet égard, d'encourager tous les partenaires, y compris le système des Nations Unies, à soutenir les efforts déployés par les pays africains pour mettre en œuvre l'initiative de l'Union africaine « Faire taire les armes d'ici 2020 », ainsi qu'il est envisagé par les dirigeants africains dans la Déclaration solennelle sur le cinquantième anniversaire de l'Organisation de l'Unité africaine/Union africaine.

Les pays africains ont adopté de nombreuses mesures pour résoudre les problèmes de paix et de sécurité aux niveaux national et régional, notamment – dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et l'instabilité – la création de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel et de la Force multinationale mixte ainsi que le déploiement de la Mission de l'Union africaine en Somalie. Malgré les capacités et les ressources limitées, ces efforts louables attestent de la détermination de l'Afrique à trouver des solutions à ses propres problèmes de sécurité. Qui plus est, les pays africains ont fait preuve d'un engagement croissant en faveur de l'état de droit et de la bonne gouvernance. Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) est ainsi devenu un cadre novateur sans pareil pour la promotion de la bonne gouvernance, ainsi que de la paix et du développement durables sur le continent. L'Union africaine travaille d'arrache-pied pour encourager tous les États membres africains à adhérer au MAEP.

Afin de compléter et d'appuyer les efforts de l'Afrique visant à relever les défis qui se posent à la paix et la sécurité du continent, il est crucial que les partenaires de l'Afrique appuient davantage les initiatives africaines en matière de paix et de sécurité et

contribuent à renforcer les capacités du continent pour prévenir et régler les conflits grâce à une aide accrue. Aucun pays ni aucune organisation ne peuvent relever à eux seuls ces défis. Le Groupe des États d'Afrique souligne, par ailleurs, l'importance du partenariat exemplaire qui existe de longue date entre l'ONU et l'Afrique, notamment dans le cadre des efforts visant la création et l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité. Ce partenariat inclut la coopération entre le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et le Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que la Force africaine en attente et la poursuite de l'appui au MAEP.

Le Groupe des États d'Afrique se félicite de l'engagement renouvelé de la part de l'ONU et de l'Union africaine à renforcer leur coopération et à promouvoir un partenariat stratégique, comme en témoigne la signature en avril du Cadre commun ONU-Union africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité. À cet égard, le Groupe des États d'Afrique tient à saluer l'accent mis par le Secrétaire général António Guterres sur la prévention en tant que l'un des moyens clefs de renforcer les liens entre les principaux piliers de l'action de l'ONU, à savoir la paix et la sécurité, le développement, et les droits de l'homme. De fait, la promotion du développement durable et la garantie d'une vie digne pour tous représentent la stratégie la plus efficace pour prévenir les conflits.

En ce qui concerne l'accélération des efforts pour combattre et éliminer le paludisme d'ici à 2030 dans les pays en développement, et en particulier africains, le Groupe des États d'Afrique se félicite de l'engagement sans faille de la communauté internationale à éradiquer le paludisme et d'autres maladies, comme le stipule clairement l'objectif 3 de développement durable du Programme 2030. À cet égard, nous soulignons la nécessité de prendre des mesures préventives, notamment en renforçant les capacités des systèmes de santé et de surveillance des maladies des pays africains. Nous sommes d'accord avec les recommandations du Secrétaire général, à savoir qu'une action mondiale concertée et coordonnée sera nécessaire pour réduire considérablement la transmission du paludisme, ainsi que ses taux de morbidité et de mortalité d'ici à 2030.

Enfin, je voudrais terminer en soulignant que le Groupe des États d'Afrique est prêt à coopérer avec le système des Nations Unies et les autres partenaires de développement pour mobiliser un soutien en faveur de la mise en œuvre intégrée de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons et du Programme de développement

durable à l'horizon 2030, afin qu'ils se renforcent l'un l'autre.

M. Ismail (Brunéi Darussalam) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au titre du point 66 de l'ordre du jour au nom des 10 États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) : le Cambodge, l'Indonésie, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, Singapour, la République démocratique populaire lao, la Thaïlande, le Viet Nam et mon propre pays, le Brunéi Darussalam.

Nous voudrions également remercier le Secrétaire général de son dernier rapport en date (A/72/223) sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui fournit des indications pratiques et utiles sur la voie à suivre. Nous saluons les progrès accomplis dans la réalisation des priorités définies par le NEPAD, ce qui est particulièrement remarquable étant donné la conjoncture économique défavorable qui prévaut actuellement dans le monde, ainsi que les problèmes qui persistent dans les domaines de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire, de la diversification économique et de l'accès aux marchés, ainsi que du manque de financement et de capacités, entre autres.

Étant donné que le développement durable et la pérennisation de la paix se renforcent mutuellement, il importe de préserver les progrès enregistrés en matière de développement socioéconomique au travers de la promotion d'une paix pérenne. À cet égard, nous notons avec satisfaction que de nombreux pays africains continuent d'intensifier leurs efforts et de saisir les occasions qui se présentent pour accélérer les progrès en vue d'instaurer durablement la paix, la sécurité et le développement dans la région.

L'ASEAN réaffirme sa solidarité avec l'Afrique, notamment dans l'optique de la réalisation de nos aspirations communes à la croissance, à la prospérité et au développement durable. L'ASEAN appuie pleinement la mise en œuvre du NEPAD, qui constitue une base solide pour la réalisation de l'Agenda 2063. Nous saluons les efforts déployés par l'Union africaine et le système des Nations Unies dans le cadre du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique pour aligner l'Agenda 2063 sur le Programme de développement durable. Nous notons avec satisfaction que la réunion qui s'est tenue au Sénégal en mars dernier a mis l'accent sur les investissements dans la jeunesse, moteur essentiel d'un développement inclusif et durable en Afrique, où vit la très grande majorité de la population la plus jeune du monde.

Au sein de l'ASEAN, nous sommes en train d'étudier également les moyens de promouvoir les synergies et les complémentarités entre la Communauté de l'ASEAN à l'horizon 2025 et le Programme 2030. Tout récemment, en marge du débat général de haut-niveau, l'ASEAN et le Programme des Nations Unies pour le développement ont lancé un sondage intitulé ASEAN My World. Ce projet vise à recueillir les points de vue des populations sur les progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs de développement durable et à promouvoir et établir un dialogue entre les décideurs et les populations, en vue de formuler des recommandations et des politiques sur la mise en œuvre du Programme 2030. Nous pensons donc qu'il existe de nombreuses possibilités de renforcer la coopération entre l'ASEAN et l'Afrique pour traiter des préoccupations mutuelles et parvenir au développement durable.

L'ASEAN et les pays africains ont des liens d'amitié de longue date caractérisés par l'esprit de solidarité en faveur de la paix et de la prospérité. Cette amitié remonte à la Conférence de Bandung en 1955. Il y a deux ans, nous nous sommes retrouvés en Indonésie pour commémorer le soixantième anniversaire de cet événement historique et revitaliser notre coopération politique, économique et socioculturelle.

Le renforcement des liens interpersonnels est un aspect clef de ce partenariat, qui permet de rapprocher les professionnels, les hommes et femmes d'affaires, les étudiants et les voyageurs des deux régions. L'ASEAN dans son ensemble et ses États membres sont prêts à échanger des idées et à partager leurs expériences avec leurs partenaires africains dans divers domaines tels que l'agriculture, l'éducation, l'innovation en matière des technologies de l'information et des communications, le commerce et le développement des infrastructures.

Un environnement international favorable est essentiel pour que l'Afrique continue d'avancer sur la voie du développement. À cet égard, les partenaires de développement, les institutions financières internationales, les organisations régionales et sous-régionales et la communauté internationale, en particulier l'ONU, doivent redoubler d'efforts pour que les pays africains puissent parvenir à une paix et un développement durables.

Enfin, l'ASEAN est déterminée à appuyer les efforts de nos amis africains et de la communauté internationale en vue de la réalisation de progrès dignes de ce nom dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2063, dans l'intérêt de l'Afrique.

M. Prasad (Inde) (*parle en anglais*) : Cette réunion se tient à un moment où nous nous sommes tous engagés sur la voie de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté il y a deux ans. Nos partenaires africains ont également entamé la première phase de la mise en œuvre de l'Agenda 2063, un programme à plus long terme. L'Agenda 2063 est renforcé par le Programme 2030 et s'appuie sur les priorités fondamentales du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui a vu le jour il y a 16 ans.

La coopération internationale reste un aspect essentiel des efforts déployés par l'Afrique pour renforcer la paix et la prospérité, telles qu'envisagées dans les deux programmes. Le NEPAD est un élément important de ces efforts de coopération. L'Afrique a fait des progrès rapides ces dernières années. Le continent est plus pacifique qu'il ne l'était il y a 10 ans. Ses institutions de gouvernance sont plus fortes. Sa production économique globale a augmenté. Les taux de pauvreté ont chuté. L'infrastructure et la connectivité s'améliorent et les économies se sont diversifiées. Dans plusieurs pays, les secteurs des services, notamment le secteur bancaire, les télécommunications et le commerce de détail, sont en plein essor, même si la baisse des prix des produits de base a eu une incidence négative sur de nombreuses économies.

L'espérance de vie a augmenté. Les taux de mortalité infantile et maternelle ont baissé. Le taux de scolarisation à l'école primaire, surtout pour les filles, a augmenté. La malnutrition a été réduite et l'accès à l'eau potable s'est amélioré. La tendance est à la baisse en ce qui concerne l'infection à VIH et les taux de prévalence. Comme l'a indiqué le Secrétaire général cette semaine dans son allocution à l'ouverture de la Semaine de l'Afrique 2017, le nombre de femmes parlementaires en Afrique a augmenté.

Aujourd'hui, l'Afrique est un continent jeune avec un dividende démographique qui peut apporter beaucoup d'avantages si les jeunes ont accès à l'éducation et aux compétences nécessaires pour profiter des possibilités économiques. La coopération internationale peut permettre de surmonter les obstacles liés à l'absence de connectivité et d'infrastructures, à la faible productivité agricole, à l'absence de diversification dans certaines économies et à une intégration régionale limitée.

Nous nous félicitons de l'organisation de la Semaine de l'Afrique qui est en cours. Cette manifestation permet de mettre en exergue les possibilités offertes

par l'Afrique et les défis auxquels elle est confrontée. Cela peut également aider les entités des Nations Unies à établir des partenariats efficaces en vue de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

Des liens de longue date fondés sur le commerce et la diaspora à travers l'océan Indien, un même passé colonial et nos défis communs en matière de développement ont façonné les relations de l'Inde avec l'Afrique. Aujourd'hui, l'Afrique et l'Inde sont des sociétés et des économies jeunes et dynamiques qui intensifient leur coopération afin d'assurer à leurs peuples plus de prospérité dans un contexte de mondialisation qui s'amplifie. Notre partenariat en matière de développement est principalement axé sur le renforcement des capacités, la mobilisation d'un appui financier et le partage de compétences techniques, en plus de nos liens commerciaux et en matière d'investissement qui se renforcent rapidement.

Le volume des échanges commerciaux entre l'Afrique et l'Inde a été multiplié par 20 au cours des 15 dernières années et par deux au cours des cinq dernières années. Le montant de ces échanges a ainsi atteint près de 72 milliards de dollars en 2016, ce qui fait de l'Inde le quatrième partenaire commercial de l'Afrique. Les investissements indiens en Afrique ont également augmenté, grâce à des investissements importants dans les secteurs des télécommunications, des technologies de l'information, de l'énergie, de l'ingénierie, de la chimie, de la pharmacie et de l'automobile.

Les dirigeants indiens continuent d'accorder une très haute priorité à notre partenariat avec l'Afrique. En octobre, le nouveau Président de l'Inde, S. E. M. Ram Nath Kovind, s'est rendu en Afrique pour sa première visite à l'étranger. Ces trois dernières années, les hauts dirigeants de l'Inde, y compris le Président, le Vice-Président et le Premier Ministre, ont effectué des visites dans 18 pays africains. Des ministres indiens se sont rendus dans les 54 pays partenaires de l'Inde au cours de cette période. Il convient de souligner que cette année, une réunion du conseil d'administration de la Banque africaine de développement s'est tenue en Inde. Au cours de la réunion, le Premier Ministre Modi a annoncé le lancement de la dernière initiative en date de l'Inde en Afrique, à savoir le Couloir de croissance Asie-Afrique, établi en partenariat avec le Japon.

Nous avons également eu la visite de 11 chefs d'État et de gouvernement, en plus du Troisième Sommet du Forum Inde-Afrique, manifestation historique qui s'est tenue il y a deux ans à Delhi et à laquelle

ont participé 41 chefs d'État et de gouvernement africains. Durant le Sommet, le Gouvernement indien a annoncé d'importantes offres de partenariat économique, dont 10 milliards de dollars en prêts à des conditions de faveur, ainsi qu'une assistance sous la forme de subventions à hauteur de 600 millions de dollars et de 50 000 bourses d'étude pour les cinq prochaines années.

L'Inde a également collaboré avec le Groupe des Vingt et le groupe Brésil, Russie, Inde et Chine sur des questions relatives aux priorités de développement de l'Afrique. Outre l'aide étendue qu'elle apporte dans les domaines du développement et des affaires humanitaires, l'Inde travaille également avec l'Afrique à promouvoir la paix et la sécurité par l'intermédiaire de sa contribution de longue date aux efforts de maintien et de consolidation de la paix. Récemment, elle a aussi engagé des initiatives de coopération trilatérale, avec les États-Unis d'Amérique, pour dispenser à ses partenaires africains des formations au maintien de la paix des Nations Unies.

Je voudrais terminer en répétant ce que le Premier Ministre Modi a souligné lors de la réunion du Conseil d'administration de la Banque africaine de développement, qui a eu lieu en Inde cette année, à savoir que le partenariat de l'Inde avec l'Afrique est fondé sur un modèle de coopération. Il est soucieux des besoins des pays africains, axé sur la demande et exempt de conditions.

Le partenariat qui a cours depuis longtemps entre l'Inde et l'Afrique repose sur la solidarité et le respect mutuel et ne relève en rien de la prescription ou de l'exploitation. Il représente la coopération Sud-Sud dans toutes ses dimensions, en contribuant à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons.

M. Almunayer (Koweït) (*parle en arabe*) : Ma délégation a l'honneur de participer au présent débat sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Nous avons examiné avec grand intérêt la teneur du rapport du Secrétaire général (A/72/223) en date du 28 juillet, intitulé « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : quinzième rapport de synthèse sur les progrès de la mise en œuvre et l'appui international ». Le rapport se concentre sur les mesures politiques prises par les pays et les organisations d'Afrique pour mettre en œuvre le NEPAD, ainsi que sur les engagements annoncés pour aider les États africains, les progrès que ceux-ci ont accomplis et

les difficultés qu'ils rencontrent. Il s'intéresse aussi aux avancées enregistrées dans l'exécution du programme du NEPAD, y compris la nécessité d'entretenir et de forger des partenariats pour remédier aux problèmes de sécurité nationale des États.

Il y a deux ans, l'Afrique a vu le lancement de deux programmes historiques, l'un mondial, l'autre continental. Le premier est le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le second, l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Tous deux proposent des conceptions du développement sur le long terme. Nous espérons que les objectifs de ces programmes seront réalisés, afin que l'Afrique progresse. Le premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine a été adopté en juin 2015, et il y aura d'autres stratégies au cours des 50 prochaines années.

L'harmonie et l'interdépendance de ces deux programmes ont pour effet de créer un itinéraire commun pour la réalisation des objectifs que l'Afrique aspire à atteindre. C'est ce qui est ressorti du rapport du Secrétaire général, tout comme les défis qui se posent à l'Afrique, notamment un appui financier insuffisant, la propagation des armes et l'essor de la criminalité transnationale organisée, ainsi que le trafic de ressources naturelles.

Nous sommes gravement préoccupés par les circonstances économiques défavorables qui font obstacle à la mise en œuvre du Programme 2030 et du programme du NEPAD. Elles tendent à saper les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, en dépit des gains obtenus jusqu'à présent. Je tiens à mettre l'accent sur la nécessité de donner suite aux recommandations qui figurent dans le rapport du Secrétaire général, en particulier celles qui ont trait à la bonne gouvernance, à l'état de droit, à l'autonomisation et à la protection des droits des femmes africaines, pour donner plus de poids aux efforts de consolidation de la paix et atteindre l'objectif d'une Afrique sans conflit.

Le Koweït est fier de ses relations historiques avec l'Afrique, et nous avons le statut d'observateur auprès de l'Union africaine. En 2013, nous avons accueilli le troisième Sommet afro-arabe, sur le thème « Partenaires dans le développement et l'investissement ». À cette occasion, l'émir du Koweït, S. A. le cheik Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah a annoncé l'octroi de prêts à des conditions avantageuses à des pays d'Afrique non arabes par l'intermédiaire du Fonds koweïtien pour le développement. Durant le Sommet, le Koweït a également annoncé le placement de 1 milliard de dollars par l'intermédiaire de l'Office général des investissements,

en collaboration avec la Banque mondiale et ses institutions, et du Fonds de développement Chine-Afrique, pour investir dans les infrastructures africaines.

Les prêts octroyés par le Fonds koweïtien pour le développement atteignent à cette date 20 milliards de dollars. À l'échelle mondiale, 106 pays en bénéficient; les pays africains à eux seuls ont reçu 18 % de ce montant. Il faut également mentionner l'initiative de l'émir du Koweït, S. A. le cheik Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, qui décerne une bourse de 1 million de dollars au nom de M. Abdul Rahman Al-Sumait, médecin koweïtien aujourd'hui décédé qui était engagé dans les affaires et activités humanitaires en Afrique. La bourse annuelle est décernée pour des travaux de recherche sur le développement en Afrique, sous la supervision de la Fondation koweïtienne pour la promotion de la science. Le Koweït accueillera également une conférence à l'appui de l'éducation en Somalie, dans un proche avenir, car nous sommes convaincus qu'il est nécessaire d'encourager l'éducation dans l'intérêt d'un avenir conforme aux aspirations de la population somalienne et d'une manière qui suive les évolutions de la modernité.

Je tiens à rappeler que, compte tenu de nos liens historiques et de notre destinée commune, la communauté internationale, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales, dans le secteur privé, doivent impérativement mener une action vigoureuse pour répondre aux besoins de l'Afrique et l'aider à réaliser ses aspirations en termes de développement et de prospérité économique.

M^{me} Rugwabiza (Rwanda) (*parle en anglais*) :

Tout d'abord, le Rwanda vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cet important débat conjoint. Nous remercions également le Secrétaire général des rapports qu'ils a présentés au titre du point 13 de l'ordre du jour (A/72/223 et A/72/269) afin d'éclairer la séance d'aujourd'hui.

Avec l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, le monde et le continent africain ont énoncé des cadres stratégiques ambitieux en vue d'opérer une transformation socioéconomique. Le Programme d'action d'Addis-Abeba constitue une base solide pour la réalisation des deux programmes en alignant l'ensemble des flux financiers et des politiques sur les priorités économiques et sociales.

L'amendement de Kigali à l'Accord de Paris sur les changements climatiques renforce les programmes

en fixant des objectifs environnementaux et des délais. Ma délégation note les efforts déployés par l'Agence de planification et de coordination du NEPAD pour renforcer les capacités aux niveaux continental, national et régional, sachant que nous affirmons qu'une action efficace, robuste et coordonnée s'impose pour la bonne mise en œuvre des deux programmes.

Sur tout le continent, des progrès socioéconomiques notables ont été accomplis depuis 2015. À cet égard, nous félicitons l'Union africaine et l'Agence du NEPAD d'avoir finalisé l'Accord de libre-échange tripartite en juillet. Cela a marqué le début de l'opérationnalisation de l'Accord, à savoir la mise en œuvre de projets phares du programme en faveur du développement des infrastructures africaines.

Le secteur agricole jouera un rôle important dans le développement durable de l'Afrique. Pour que la transformation agricole soit efficace, il faudra une coordination étroite entre les partenaires dans le cadre des processus dirigés par les pays. Des partenariats renouvelés fondés sur la responsabilité mutuelle aideront les gouvernements, le secteur privé, la société civile, les agriculteurs et les coopératives d'agriculteurs, ainsi que les partenaires de développement, à obtenir les résultats nécessaires pour atteindre les objectifs énoncés dans la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie. À cet égard, nous prenons note des efforts que déploie l'Union africaine pour renforcer la responsabilité mutuelle par l'intermédiaire du partenariat prévu par le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine.

En dépit de progrès notables, le continent africain reste confronté à des problèmes systémiques. Investir dans un développement centré sur la population du continent suppose de mettre en place des politiques intersectorielles sans exclusive pour offrir aux jeunes et aux femmes les mêmes possibilités de bénéficier de la prospérité générée par l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons. Nous prenons note de la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique et de la stratégie pour l'égalité des sexes, qui constituent des feuilles de route en vue de généraliser et de renforcer l'éducation et la promotion de l'autonomisation des femmes. Par ailleurs, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs témoigne des efforts importants que déploient les Africains pour prévenir les conflits en luttant contre les causes profondes et les facteurs des conflits. Sur la

base d'initiatives telles que celle visant à faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020, le continent africain met en exergue le lien entre la sécurité et le développement et souligne l'importance de la prévention des conflits et la nécessité d'intervenir rapidement dès l'apparition de signes précurseurs afin de protéger les civils.

Le Cadre commun ONU-Union africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité est une feuille de route importante en vue de renforcer la coordination entre les deux organisations à tous les niveaux. La mise en œuvre des programmes de développement de l'ONU et de l'Union africaine sur la base des piliers fournis par l'Agence du NEPAD ne deviendra effective que si l'engagement mondial à ne laisser personne de côté est étayé par des partenariats complémentaires. Un partenariat mondial revitalisé pour le développement est donc un facteur de réussite indispensable. À cet égard, nous félicitons l'ONU et l'Union africaine des réformes qu'elles ont chacune entreprises pour s'adapter et se doter des moyens nécessaires pour pouvoir appuyer de manière compétente les efforts collectifs des États Membres africains visant à réaliser les programmes complémentaires que sont le Programme 2030 et l'Agenda 2063.

Enfin, s'agissant des progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique (2001-2010), le Rwanda est déterminé à travailler aux côtés des autres États Membres africains pour éliminer le paludisme en faisant évoluer la paradigme des activités de maîtrise et de prévention du paludisme vers une identification et des interventions ciblées et renforcées. La surveillance et la réactivité renforcées permettront de prévenir l'infection et de faire reculer le paludisme sur le continent.

M. Annakou (Libye) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette importante séance. Je tiens également à remercier le Secrétaire général de ses deux rapports sur le développement en Afrique (A/72/223 et A/72/269). Je remercie également M. Mayaki, Secrétaire exécutif du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), des efforts qu'il déploie en faveur du continent africain.

La délégation de mon pays s'associe à la déclaration prononcée par le représentant de l'Égypte au nom du Groupe des États d'Afrique.

La présente séance plénière consacrée au NEPAD se tient deux ans après l'adoption par les dirigeants mondiaux du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui est basé sur l'idée de ne laisser personne de côté. Elle se tient également après l'adoption par les dirigeants africains de l'Agenda 2063, qui présente un plan sur 50 ans en faveur de la paix, de la sécurité et du développement en Afrique, et l'adoption du premier plan décennal de l'Union africaine. L'Agenda 2063 est centré sur la population, qui est à la fois l'instrument et l'objet du développement. Pour passer de la planification à une mise en œuvre globale et intégrée, le NEPAD et les commissions économiques régionales africaines doivent jouer un rôle central dans l'alignement des objectifs de développement durable et du plan d'action décennal de l'Union africaine afin d'atteindre ces objectifs et ces cibles aux niveaux national et régional, tout en prenant en compte les spécificités nationales, culturelles et religieuses des populations du continent. À cet égard, nous soulignons l'importance d'une intégration coordonnée en Afrique. Cela exige que l'intégration se fasse d'abord au niveau national, puis au niveau régional, et les régions doivent collaborer pour faire en sorte qu'elle se fasse sur tout le continent.

En dépit de tous les efforts déployés partout sur le continent et des progrès accomplis dans certains domaines avec l'appui des partenaires de développement, le continent africain se heurte à de nombreux problèmes dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment les aspects liés à la lutte contre la pauvreté, la violence, les conflits et les changements climatiques, aux flux de capitaux, aux migrations et à nombre d'autres questions. Le continent souffre également d'un taux de chômage élevé, d'un faible niveau d'éducation, que ce soit au niveau qualitatif ou quantitatif, et d'un manque de services de base, notamment l'approvisionnement en électricité et l'accès à l'eau et à l'assainissement.

Alors que nous sommes aux prises avec ces problèmes, les pays développés doivent honorer les engagements qu'ils ont pris aux grandes conférences organisées par les Nations Unies sur l'Afrique. Ils doivent également aider les pays africains à renforcer la stabilité économique et à attirer des investisseurs. Cela contribuera à renforcer les capacités africaines sans épuiser les ressources naturelles du continent. Cela permettra également de développer les ressources humaines africaines, et il faut pour cela faire participer le secteur privé afin de faciliter les transferts de technologies, en particulier dans les domaines de la sécurité alimentaire

et des infrastructures, et renforcer le pouvoir d'action des jeunes et des femmes en les dotant des compétences nécessaires pour la mise en œuvre de l'ensemble des objectifs de développement durable.

En ce qui concerne la paix et la sécurité en Afrique, de nombreux pays sur notre continent, y compris le mien, la Libye, sont malheureusement confrontés à la détérioration des conditions de sécurité et à des conflits armés. À cet égard, nous tenons à souligner le lien intrinsèque qui existe entre la sécurité et le développement. Il ne peut y avoir de développement sans sécurité, et vice-versa. C'est pourquoi il est urgent de soutenir les pays qui ont des problèmes ou qui sortent d'un conflit, et ce afin d'améliorer la stabilité et la sécurité et de prévenir les conflits, de maintenir la paix et d'améliorer la situation après la fin des conflits. En effet, le continent africain ne peut progresser économiquement ou se développer en l'absence de paix, de sécurité et de stabilité et si l'état de droit, la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme ne sont pas renforcés.

Mon pays, la Libye, au même titre que nombre d'autres pays, est un pays de transit pour les migrants, et il est touché par l'instabilité liée à d'importants flux migratoires illégaux, à la criminalité transnationale, à la traite d'êtres humains et à d'autres problèmes, qui sont autant de conséquences des problèmes liés au contrôle des frontières. Qu'il me soit permis à cet égard d'indiquer que le problème de la migration est un problème international et multidimensionnel; il ne s'agit pas d'un problème national ou régional. Partant, il ne faut pas en faire porter la responsabilité aux pays de transit. De même, au lieu de s'attaquer uniquement aux symptômes du problème, il importe de remédier à ses causes profondes, en contribuant à la réalisation du développement dans les pays d'origine, avec l'appui des pays de destination, à travers le transfert de technologies, le renforcement des capacités, la création de possibilités d'emploi, l'appui aux petites et moyennes entreprises, ainsi que la lutte contre les organisations et bandes impliquées dans le trafic de migrants dans les pays d'origine comme de destination.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement mettent tous deux l'accent sur l'importance de mobiliser les ressources financières nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable. Force est de constater à cet égard que de nombreux pays en développement, notamment en Afrique, y compris la Libye, souffrent de la

perte d'une partie de leurs richesses, du fait de la fuite de capitaux vers d'autres pays, sur le continent ou ailleurs. Voilà pourquoi il importe que les pays vers lesquels ces fonds ont été envoyés puissent coopérer pour localiser ces fonds et les restituer à leurs pays d'origine, afin que ces derniers puissent s'en servir pour financer leurs plans de développement et leurs infrastructures. Les mesures suivantes doivent être prises pour contrer ce problème.

Premièrement, les États Membres de l'ONU, notamment les pays africains, ne doivent pas être des paradis fiscaux pour ces fonds. Il faut mettre un terme à la fuite de ces fonds et à l'encouragement que cela représente pour la corruption. La question qui se pose est la suivante : si les pays développés n'avaient pas transformé leurs institutions financières en paradis fiscaux propices à la corruption, celle-ci aurait-elle pu continuer et se développer de façon exponentielle pour atteindre les milliers de milliards de dollars qu'elle représente, selon les estimations de l'ONU et des organisations financières internationales?

Deuxièmement, ces mêmes pays vers lesquels des fonds ont été acheminés doivent prouver qu'ils sont déterminés à faire table rase du passé en localisant ces fonds et en encourageant la coopération bilatérale avec les pays d'origine de ces avoirs, afin qu'ils puissent les recouvrer. Malheureusement, seuls 3 % des avoirs clandestinement acheminés ont été restitués aux pays d'origine, et ce, en dépit des protocoles et conventions des Nations Unies relatifs à la lutte contre la corruption.

Troisièmement, il importe de mettre sur pied un mécanisme mondial pour lutter contre les trafics financiers et pour faciliter la restitution de ces fonds à leurs pays d'origine. Le système des Nations Unies, y compris ses organismes et entités, se doit de collaborer avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international pour accélérer la mise au point d'un tel mécanisme, qui doit être adopté et respecté par les pays avancés comme par les pays en développement, ainsi que par les institutions financières.

En fin de compte, passons de la parole aux actes. Nous devons tenter de prendre les mesures concrètes nécessaires s'il y a une volonté politique véritable de lutter contre cette hémorragie constante des avoirs des pays en développement, en Afrique et dans le reste du monde. J'espère sincèrement que nous n'aurons pas à convoquer, l'année prochaine, au titre de ce point de l'ordre du jour, une séance au cours de laquelle nous ne ferons que répéter les mêmes paroles et déclarations

sans avoir enregistré de progrès concret sur cette question ô combien importante et urgente.

M. Plasai (Thaïlande) (*parle en anglais*) : Le Royaume de Thaïlande s'associe à la déclaration prononcée par le Représentant permanent du Brunéi Darussalam au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

L'Afrique a parcouru un long chemin. Fort de ses ressources naturelles abondantes et d'un vaste potentiel, ce continent compte désormais parmi les régions du monde affichant la croissance la plus dynamique. Au fil des décennies, l'Afrique a également réussi à relever divers défis d'ordre politique, économique ou social. La Thaïlande salue le rôle que joue le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) pour favoriser l'intégration et le développement en Afrique en améliorant les flux commerciaux, la circulation des personnes, le développement des ressources humaines, l'autonomisation des femmes et de la jeunesse, ainsi que la sécurité alimentaire et environnementale. La Thaïlande félicite également l'Union africaine, qui fête cette année son cinquante-quatrième anniversaire. Nous appuyons le premier plan décennal qui énonce les modalités de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, car il offre une vision commune globale pour une Afrique intégrée et prospère.

Depuis plusieurs années, notre monde est confronté à une multiplication des actes de violence, en particulier les violences faites aux femmes et aux enfants, le terrorisme, les conflits et l'instabilité politique. Cela a freiné le progrès de nombreux pays et régions sur la voie du développement, notamment en Afrique. Aujourd'hui plus que jamais, il nous faut agir de concert pour remédier aux causes profondes de ces problèmes, à savoir la pauvreté et les inégalités sociales. Plus important encore, il est impératif que la communauté internationale unisse ses forces pour aider les pays sortant d'un conflit à assurer une transition sans heurt et à pérenniser la paix par une consolidation de la paix et une reconstruction efficaces.

L'Asie et l'Afrique se sont heurtées à des problèmes similaires en matière de développement, qu'il s'agisse d'instaurer une agriculture durable, d'assurer un accès égalitaire et universel aux soins de santé ou de renforcer le développement des infrastructures. La Thaïlande étant désormais un pays donateur, nous sommes déterminés à apporter régulièrement appui et assistance à l'Afrique par diverses formes de coopération, comme des bourses d'études, des formations et des

transferts de connaissances au niveau local. Parmi les pays de l'ASEAN, la Thaïlande se classe également au premier rang des partenaires commerciaux de l'Afrique, et au troisième rang pour les investissements dans le continent.

Dans le cadre du partenariat Afrique-Thaïlande pour le développement durable, nous avons redéfini notre coopération avec l'Afrique pour qu'elle repose sur la confiance et les intérêts mutuels. L'objectif principal est de partager avec nos amis africains la philosophie du regretté Roi Bhumibol Adulyadej – la philosophie de l'économie d'autosuffisance –, une approche du développement durable que nous avons nous-mêmes élaborée. Nous pensons que cette philosophie peut être adaptée pour répondre aux besoins de l'Afrique dans les domaines de l'agriculture, de la santé publique et du développement des ressources humaines, entre autres, et en particulier dans les zones rurales. Aujourd'hui, 21 pays coopèrent avec la Thaïlande par le biais de projets au titre du Partenariat pour les objectifs de développement durable grâce à la philosophie de l'économie d'autosuffisance. En Afrique, des projets relevant de la philosophie de l'économie d'autosuffisance ont été lancés et appliqués avec succès au Lesotho et au Swaziland, et de nouveaux projets démarreront cette année au Mozambique et au Sénégal.

À l'échelon interrégional et multilatéral, nous accordons la priorité et participons à des instances internationales qui promeuvent le développement de l'Afrique, telles que la Conférence Asie-Afrique, la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique et le Nouveau Partenariat stratégique Asie-Afrique. Ces processus consultatifs et coopératifs permettront à nous tous d'atteindre nos objectifs communs de développement durable.

Sur la voie du développement durable, l'une des tâches les plus difficiles à accomplir est d'éradiquer les pandémies, à cause desquelles les populations des pays en développement et des pays les moins avancés ont grandement besoin d'avoir accès à des soins de santé appropriés. Dans le domaine de la santé, la Thaïlande consacre une partie de son travail à lutter contre les épidémies qui frappent les pays en développement, en particulier le paludisme, afin de contribuer à faire que la population soit en bonne santé dans la région de l'Asie et au-delà. Au cours de la dernière décennie, les efforts déployés par la Thaïlande pour enrayer l'épidémie de paludisme ont donné des résultats positifs. Nous entendons poursuivre nos travaux et avons mis en place un

Plan stratégique national décennal pour l'élimination du paludisme (2017-2026), l'objectif étant une élimination totale d'ici à 2024.

La Thaïlande partage et continuera de partager avec ses amis africains son expérience et son savoir-faire en matière de santé, par le biais du développement des ressources humaines, en particulier dans les domaines liés à la prévention et au traitement des épidémies, ainsi que de la gestion des soins de santé dans les zones rurales.

Enfin, la Thaïlande est disposée à coopérer et à travailler en étroite collaboration avec nos amis africains pour qu'ensemble nous puissions réaliser le développement durable en ne laissant personne de côté. Nous réaffirmons encore une fois notre solidarité avec l'Afrique. Nous espérons que notre appui continu contribuera de façon constructive au développement de l'Afrique. Nous espérons aussi que cela permettra vraiment d'améliorer les moyens de subsistance et le bien-être des populations africaines.

Mme Furman (Israël) (*parle en anglais*) : Les États d'Afrique continuent de faire preuve de dynamisme et de résilience, avec une croissance du produit intérieur brut plus rapide que la moyenne mondiale au cours des dernières années. La modernisation rapide de l'Afrique a ouvert la voie à l'établissement de partenariats mondiaux accrus qui donneront de l'élan à la dynamique de développement et concourront à l'instauration de la stabilité.

Les relations entre Israël et l'Afrique n'ont jamais été aussi solides. Le Premier Ministre israélien, M. Benjamin Netanyahu, a effectué plusieurs visites en Afrique ces deux dernières années et a accueilli de nombreux dirigeants africains à Jérusalem. En juin 2017, il a participé aux côtés des dirigeants de 15 pays ouest-africains au cinquante et unième Sommet de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest qui s'est tenu au Libéria et, en juillet 2016, il s'est rendu en Ouganda, au Kenya, au Rwanda et en Éthiopie. Il était accompagné dans ses visites par les chefs de plus de 60 entreprises en vue de renforcer les relations économiques. Durant ces visites, l'agriculture, la santé, l'innovation, l'énergie et la lutte contre le terrorisme ont été les principales questions à l'ordre du jour.

Le thème du débat général de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session est « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée ». C'est dans cet esprit qu'il nous faut mettre

l'accent sur ce que nous avons en commun, c'est-à-dire ce qui nous unit. Les nations africaines sont confrontées aux mêmes défis qu'Israël et doivent utiliser le capital humain pour créer des solutions durables.

Le développement durable en Israël compte sur ce que le Secrétaire général appelle une « économie fondée sur la connaissance », à savoir l'esprit de nos citoyens. Les pays africains doivent apprendre aux jeunes à penser de façon critique et à être créatifs – en particulier du fait que 60 % de la population du continent est âgée de moins de 24 ans –, et doivent donc, comme toutes les autres nations, compter sur la capacité humaine plutôt que sur des ressources rares pour construire des économies prospères fondées sur la connaissance.

Par le biais de son Agence de coopération pour le développement, Israël œuvre avec les pays africains partenaires, les organismes des Nations Unies, la société civile et le secteur privé à améliorer l'éducation et la formation, qui sont un aspect clef du rapport de synthèse du Secrétaire général sur le Nouveau Partenariat pour le développement (A/72/223). Les programmes de l'Agence israélienne de coopération pour le développement sont fondés sur l'approche consistant à former des formateurs en vue de renforcer les capacités institutionnelles et humaines, grâce à des cours de formation professionnelle dispensés en Israël et sur place.

En décembre 2016, Israël a organisé une conférence ministérielle de trois jours à laquelle ont pris part des ministres africains de l'agriculture, laquelle a été suivie par un atelier de formation pour experts agricoles sur la recherche appliquée en agriculture. En mars 2017, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, nous avons accueilli une importante délégation africaine dans le cadre d'un voyage d'étude sur la croissance verte et les changements climatiques sur les terres arides, sujets de préoccupation pour Israël comme pour les pays africains. Les connaissances acquises lors de ces séminaires seront utilisées pour mener de l'avant la concrétisation de la vision de l'Union africaine, qui vise à aider 25 millions de foyers agricoles à utiliser des pratiques agricoles climatiquement rationnelles à l'horizon 2025.

Que ce soit en organisant des séminaires sur l'entreprenariat, en nouant des partenariats avec les écoles de l'UNICEF pour enseigner aux enfants l'innovation et la technologie et avec ONU-Femmes pour élaborer des programmes sur l'autonomisation des femmes, ou en créant des unités d'urgence traumatique et en menant des campagnes sanitaires contre la cécité, le

Gouvernement israélien et notre société civile sont réellement en train de faire la différence sur le terrain, en améliorant les conditions de vie partout en Afrique, en particulier celle des jeunes Africains.

Le peu de temps qui me reste ne me permet pas parler plus en détail de ces projets et partenariats entre les États d'Afrique et Israël, mais je voudrais en souligner un en particulier. L'organisation non gouvernementale (ONG) israélienne « Innovation Africa » est chargée d'appliquer les techniques relatives à l'énergie solaire et thermique dans les villages africains les plus reculés. Opérant dans plus de huit pays africains, cette ONG israélienne a déjà permis à plus d'un million de personnes en Afrique d'avoir accès à l'électricité et à l'eau.

Dans son engagement en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063, Israël met l'accent sur le partage des pratiques optimales par le biais de partenariats mondiaux. Grâce à l'échange d'idées et de stratégies, nos pays peuvent, ensemble, relever les défis communs, en utilisant des solutions durables. Nous nous tenons aux côtés de nos partenaires africains pour construire un avenir meilleur.

M. Kononuchenko (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Malgré la faiblesse continue de la croissance économique mondiale et les nombreuses situations de crises sur le continent, les pays africains se sont montrés résolument déterminés à atteindre les objectifs de développement durable et à concrétiser l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Des efforts considérables ont été faits pour élaborer des stratégies politiques nationales, mobiliser les ressources nationales, élargir les partenariats entre les secteurs public et privé et assouplir les législations en matière d'investissement.

Il est troublant de voir que le dernier rapport de synthèse du Secrétaire général (A/72/223) indique que les investissements directs étrangers en Afrique ont baissé de 3 % en 2016. Les pays africains ont à notre sens besoin d'être aidés à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Faute de quoi, ils risquent de voir vraiment reculer les progrès réalisés ces dernières années.

La Fédération de Russie prend au sérieux et de façon responsable son rôle de partenaire de développement de l'Afrique et entend continuer d'accroître sa coopération avec le continent. La Russie continue de fournir une aide intergouvernementale par le biais d'initiatives visant à aider les pays les moins avancés

et les plus endettés, et a effacé plus de 20 milliards de dollars de dette due par plusieurs États d'Afrique. En outre, elle utilise des mécanismes innovants d'allègement de la dette grâce à des programmes d'échange de créances contre développement. De tels accords ont été signés avec la Tanzanie, la Zambie, le Mozambique et l'Éthiopie.

En tant que donateur facilitant le développement international, notre pays met en œuvre des projets pour garantir la sécurité alimentaire et améliorer l'infrastructure industrielle et de transport par le biais de différents programmes internationaux et d'autres institutions spécialisées des Nations Unies. L'un des principaux canaux pour ce faire est le Programme alimentaire mondial. En 2017, les bénéficiaires de l'aide russe ont été la Namibie, le Kenya, la Somalie et le Soudan.

Nous appuyons aussi le secteur des soins de santé de proximité. En 2015, la Fédération de Russie a été l'un des premiers pays à réagir à l'épidémie à virus Ebola, en allouant plus de 60 millions de dollars pour aider à lutter contre cette maladie. Présentement, au niveau du centre médical ouvert par la Russie en Guinée, nous menons des expériences de vaccination contre l'Ebola et dispensons des cours de formation aux spécialistes locaux. Cela est particulièrement important pour améliorer la réponse aux épidémies de maladies infectieuses. Par le biais de l'UNICEF, nous avons alloué plus de 5 millions de dollars pour une campagne de vaccination en Angola contre la fièvre jaune.

Nous considérons tout à fait opportune la décision prise par l'Assemblée mondiale de la Santé de nommer un représentant africain – Tedros Adhanom Ghebreyesus – au poste de Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé. La Russie a appuyé l'initiative de l'Afrique du Sud visant à organiser une réunion de haut niveau sur la lutte contre la tuberculose en 2018. Nous avons l'intention de participer activement aux préparatifs de cette réunion, notamment en organisant une conférence ministérielle mondiale sur le sujet à Moscou les 16 et 17 novembre, et nous invitons tous les États Membres à y participer.

Le développement futur de l'Afrique dépend largement du développement de la capacité de production et des possibilités commerciales du continent. Notre délégation a en conséquence appuyé la proclamation de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique. De notre point de vue, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel jouera un rôle clef dans la mise en œuvre de ce plan décennal.

L'industrialisation est impossible sans garantir aux États sur le continent un accès à des technologies de pointe. Par conséquent, nous pensons qu'il est important d'établir une Banque de technologies pour les pays les moins avancés. Pour intégrer l'Afrique dans les marchés internationaux, il est clair qu'il faut accorder une plus grande attention au développement de ses infrastructures. À cet égard, nous nous sommes félicités de l'ouverture à Johannesburg de la branche centrale régionale de la Banque de développement du Brésil, de la Fédération de Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud (Groupe BRICS). Nous sommes convaincus que cela créera des possibilités supplémentaires pour l'ensemble du continent en ce qui concerne l'établissement et la mise en œuvre de projets d'infrastructure de grande envergure. Cette initiative est tout à fait conforme aux orientations définies dans le Communiqué du Groupe des Vingt au Sommet de Hangzhou, dont l'objectif était d'appuyer les transformations structurelles inclusives et durables en Afrique.

Nous estimons que le continent possède un énorme potentiel en termes de ressources naturelles et humaines. Ce serait une grave erreur de ne pas l'exploiter au profit de l'ensemble de l'humanité. Par conséquent, nous appelons la communauté internationale, en particulier le système des Nations Unies, à fournir l'aide nécessaire à la région de manière à mettre en œuvre le Programme 2030 et l'Agenda 2063.

M. Laassel (Maroc) : Le Royaume du Maroc fait sienne la déclaration faite par le Représentant permanent adjoint de l'Égypte, au nom du Groupe des États d'Afrique.

La délégation marocaine se réjouit de l'adoption du Cadre du nouveau partenariat entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine pour le programme d'intégration et de développement de l'Afrique 2017-2027, et souhaite que ce cadre, qui constituera la feuille de route pour le renforcement de la coordination entre les deux Organisations, bénéficie des moyens de suivi efficaces pour atteindre les aspirations de développement fixées par l'Agenda 2063. À cet égard, ma délégation demeure convaincue que seule une action africaine commune basée sur une forte intégration régionale permettrait aux États africains de surmonter les défis du développement durable, de la paix et de la sécurité.

Comme l'a souligné le rapport du Secrétaire général sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/72/223), malgré les progrès

réalisés ces dernières années en matière de développement économique et social, des obstacles entravent encore la réalisation des objectifs de développement durable et la mise en œuvre de l'Agenda 2063. Parmi ces obstacles figure le problème du financement de la mise en œuvre du programme du NEPAD qui risque d'entraver la réalisation des objectifs des deux programmes de développement, l'Agenda 2063 et le Programme 2030, s'il n'est pas résolu. En effet, les capacités de financement de la majorité des gouvernements africains sont limitées.

Cette situation est accentuée par un environnement difficile, marqué par la raréfaction des ressources de financement, le difficile accès aux marchés financiers internationaux et la diminution de l'aide publique au développement. Pour cette raison, il est important d'établir avec les pays africains une nouvelle phase de coopération internationale et de partenariat pour le développement durable dans ses trois dimensions, fondée sur le principe de la responsabilité commune mais différenciée, afin de créer plus d'opportunités pour la mobilisation des ressources financières nécessaires.

C'est dans ce cadre que ma délégation est d'avis que la promotion des investissements, le développement des infrastructures, l'amélioration de l'accès aux marchés, le transfert des technologies et l'allègement de la dette sont des éléments clefs pour atteindre l'émergence économique des pays africains. En outre, le renforcement du secteur privé contribuera à la diversification des économies africaines, à l'amélioration de la valeur ajoutée et à la création des possibilités d'emploi et de revenu. Par ailleurs, il est important que les engagements en faveur de l'aide publique au développement, qui constitue une source importante de financement du développement, surtout pour les pays africains les moins avancés, soient honorés.

L'adaptation de l'agriculture en Afrique est un élément essentiel pour assurer la sécurité alimentaire. Pour cette raison, l'adaptation de l'agriculture nécessite la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques à travers le renforcement des capacités, le transfert de technologies et le financement des actions climatiques. La vingt-deuxième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 22) tenue à Marrakech a été l'occasion d'engager des discussions plus larges sur la manière d'impliquer tous les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, y compris les institutions financières, dans l'action climatique.

Dans ce cadre, la Déclaration solennelle adoptée au Sommet des chefs d'État et de gouvernement africains, tenu en marge de la COP 22, reflète l'engagement des leaders africains à défendre une position commune pour lutter contre les changements climatiques et ses effets, en particulier la désertification. Dans cette esprit, mon pays a coordonné l'initiative pour l'Adaptation de l'Agriculture Africaine, communément appelée Triple A (initiative AAA), destinée à développer des solutions de résilience pour les agriculteurs à travers le continent africain, en tenant compte de l'impact des changements climatiques sur l'agriculture.

Le Maroc a fait de la promotion de la coopération Sud-Sud et du développement du commerce et de l'investissement intra-africains un pilier fondamental de sa politique de coopération économique dans son espace africain. C'est dans cet esprit que le Maroc a lancé des programmes de partenariat et de coopération avec les pays africains, liés à de nombreux domaines tels que l'éducation, la santé, les infrastructures, l'agriculture ou la formation professionnelle. Par ailleurs, les relations du Maroc avec le continent africain ont connu ces 10 dernières années un essor sans précédent grâce aux visites nombreuses effectuées par S. M. le Roi Mohammed VI dans plusieurs pays africains, ayant permis de consolider ses relations. En parallèle à la coopération initiée par le Gouvernement marocain et l'Agence marocaine de coopération internationale avec les pays africains, les entreprises privées marocaines ont accru leurs investissements dans le continent dans des secteurs clefs de développement comme ceux du transport aérien et maritime, de la banque, du logement, des télécommunications ou du tourisme.

En conclusion, je souhaite réitérer l'engagement du Maroc à renforcer une coopération Sud-Sud et triangulaire favorisant les partenariats mobilisateurs de financement et générateurs de croissance et d'emplois afin de réaliser les priorités du continent africain. De même, le Maroc s'activera notamment pour soutenir les efforts visant à contribuer d'une manière significative à l'exécution des projets du NEPAD et de l'Agenda 2063, sur la base d'une approche intégrée et cohérente pour la réalisation des objectifs du développement durable et d'une paix pérenne, qui favorise la prévention en s'attaquant aux causes profondes des conflits.

Mme Krisnamurthi (Indonésie) (*parle en anglais*) : L'Indonésie s'associe à la déclaration faite par le représentant du Brunéi Darussalam au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Ma

délégation remercie le Secrétaire général de ses rapports (A/72/223 et A/72/269), qui décrivent les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et les principaux faits survenus en matière de paix et de sécurité, ainsi que la façon dont ils s'articulent avec le développement durable en Afrique, respectivement.

Les conséquences de la crise financière mondiale continuent de peser sur de nombreux pays. Le rythme de la reprise économique est inégal dans le monde, même si on a observé une modeste amélioration de la conjoncture mondiale au début de l'année 2017. Cette année, la croissance sur le continent africain devrait atteindre 2,6 %, mais une croissance plus rapide est nécessaire pour que les pays africains puissent accélérer leurs efforts pour atteindre les objectifs de développement durable.

Avant l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les pays africains avaient déjà fixé leurs propres objectifs de développement dans le cadre de l'Agenda 2063. Nous devons désormais harmoniser nos efforts et trouver des synergies afin d'atteindre les objectifs pour les peuples d'Afrique. La réalisation du développement durable en Afrique doit être un effort collectif. Il nous incombe à tous de veiller à ce que les pays africains ne soient pas laissés de côté. À cet égard, ma délégation voudrait insister sur les points suivants.

Premièrement, nous devons renforcer la coopération internationale afin de mobiliser le financement pour le développement en Afrique. Le dernier rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du NEPAD (A/72/223) indique que le financement reste un obstacle sérieux à la mise en œuvre du programme du NEPAD et, si rien n'est fait, risque de compliquer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le maintien d'une assistance technique et la poursuite du renforcement des capacités sont indispensables pour mobiliser les ressources nationales, lutter contre les flux financiers illicites, renforcer le recouvrement et la restitution des avoirs volés, élargir l'assiette fiscale et attirer les investissements.

La concrétisation de tous les engagements pris par les partenaires de développement en matière d'aide publique au développement et d'autres financements concessionnels est tout aussi cruciale. Des efforts doivent être faits pour préserver la viabilité de la dette des pays africains, en particulier ceux qui sont touchés

par des conflits ou des catastrophes naturelles, ce qui permettrait de libérer des ressources pour le développement et l'élimination de la pauvreté.

Deuxièmement, nous devons promouvoir des initiatives qui génèrent une croissance inclusive et durable. Nous ne saurions trop insister sur l'importance que revêtent les infrastructures dans la promotion de l'intégration de l'économie mondiale. C'est pourquoi les projets de développement des infrastructures dans les pays africains doivent être soutenus. Nous devons encourager les partenariats à l'appui de l'industrialisation de l'Afrique dans le cadre de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique pour la période 2016-2025 et reconnaître le potentiel de ce secteur en matière de création d'emplois, d'accroissement des revenus et de diversification de l'économie.

Troisièmement, nous devons nous attacher à renforcer la collaboration entre l'ONU et le continent africain dans le domaine du développement durable. Le NEPAD et l'Agenda 2063 de l'Union africaine sont essentiels à la réalisation du Programme 2030. L'Indonésie espère que ces stratégies continueront d'être intégrées dans les activités opérationnelles du système des Nations Unies pour le développement et attend avec intérêt le rapport de décembre du Secrétaire général sur la manière dont l'ONU doit être repositionnée afin de mieux appuyer les efforts nationaux, notamment ceux des pays africains, en vue d'atteindre les objectifs de développement durable.

L'Indonésie a toujours été un véritable partenaire des pays africains, notamment dans leur lutte pour l'indépendance, comme en témoigne la convocation de la Conférence Asie-Afrique de Bandung en 1955. L'Indonésie est l'un des pays à l'origine du Nouveau Partenariat stratégique entre l'Asie et l'Afrique qui vise à promouvoir la coopération dans divers domaines entre les deux régions. Les pays africains sont d'ailleurs parmi les principaux bénéficiaires du programme de coopération Sud-Sud de l'Indonésie, qui est fondé sur les principes d'égalité, de respect mutuel et de non-conditionnalité, et axé sur la demande.

Au sommet du Groupe des 20 à Hambourg, cette année, le Président de notre pays a annoncé son intention de continuer à transformer les relations politiques entre l'Indonésie et l'Afrique en liens économiques concrets. À cette fin, l'Indonésie accueillera le Forum Indonésie-Afrique en 2018 afin d'examiner différentes possibilités économiques, renforcer la coopération

technique et améliorer les partenariats existant entre les deux régions.

M. Gumende (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter M. David Mehdi Hamam, Conseiller spécial par intérim du Secrétaire général pour l'Afrique, et son équipe qui ont organisé avec succès la Semaine de l'Afrique 2017. Il s'agit d'un événement annuel qui rassemble toutes les parties prenantes pour étudier les moyens de promouvoir les synergies et les partenariats afin de relever les défis qui se posent actuellement au développement des pays africains et de leurs peuples.

Je saisis également cette occasion pour remercier le Secrétaire général António Guterres des deux rapports dont nous sommes saisis (A/72/223 et A/72/269), qui nous donnent une vue d'ensemble claire sur les efforts entrepris par les pays africains et leurs partenaires, dont le système des Nations Unies, pour mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine. La complémentarité entre ces outils continentaux et le Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 a également été soulignée dans ces rapports.

J'en profite pour dire que le Mozambique s'associe à la déclaration faite par le représentant de l'Égypte au nom du Groupe des États d'Afrique.

Depuis sa création, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique nous a fourni des possibilités exceptionnelles d'améliorer les capacités et les politiques en vue d'obtenir des résultats dans des domaines socioéconomiques importants et de promouvoir des partenariats public-privé afin de renforcer la confiance dans notre aptitude à mener l'Afrique vers la voie du développement socioéconomique, de la paix et de la stabilité.

L'adoption de l'Agenda 2063 et l'approbation de ses 13 projets phares témoignent également de notre détermination à être les sujets et les maîtres de notre destin. Nous pensons que les effets stratégiques de ces solutions endogènes nous permettront d'avancer rapidement et d'améliorer les tendances positives en Afrique au niveau de ses taux de croissance économique, de sa stabilité politique, du renforcement des institutions démocratiques et de progrès dans le domaine social. Dans le cadre de ces efforts, le soutien des partenaires

de développement est essentiel pour aider l'Afrique à relever avec succès les défis qui se posent à elle.

C'est pourquoi, même si nous sommes encouragés par l'augmentation modeste du niveau de l'aide publique au développement destinée à l'Afrique, qui est passée de 15,3 milliards de dollars en 2014 à 56,6 milliards en 2015, nous sommes préoccupés par le fait que, depuis 2010, cette augmentation tient essentiellement au coût de l'aide humanitaire et de l'accueil des réfugiés dans les pays donateurs. Qui plus est, la baisse continue des investissements étrangers directs (IED) à destination de l'Afrique est une source de préoccupation, compte tenu de leur rôle dans le développement des infrastructures. Voilà pourquoi nous espérons que les engagements financiers pris lors de diverses conférences des Nations Unies, notamment au titre du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, seront honorés.

L'appel à l'action pour mettre en œuvre l'Agenda 2063 nous rappelle que l'agriculture continue d'être l'un des principaux moteurs du développement et une source de survie essentielle en Afrique, en particulier dans les zones rurales, où vit la majorité de notre population. Dans ce contexte, les efforts que nous déployons pour éliminer la pauvreté prennent également en compte la nécessité de moderniser l'agriculture. L'expérience montre qu'avec de bonnes politiques et un soutien adéquat, il est possible de réaliser des progrès dans le domaine de la promotion de l'agriculture durable et de la lutte contre la malnutrition.

Voilà pourquoi, au niveau national, l'agriculture a été définie dans notre plan quinquennal pour la période 2015-2019 comme étant la base du développement, puisque 88 % des Mozambicains dépendent de l'agriculture. C'est également pourquoi le Plan stratégique de développement du secteur agricole (PEDSA) pour la période 2011-2020 appuie fermement le secteur familial, qui représente la plus grande partie des travailleurs agricoles. Le PEDSA aborde aussi les systèmes agricoles à forte productivité dans les six secteurs qui travaillent avec les marchés régionaux et internationaux. Avec le PEDSA, nous visons à soutenir la production alimentaire et les cultures marchandes de manière à fournir des intrants agricoles, protéger les cultures, renforcer les capacités institutionnelles et promouvoir la recherche dans le secteur de l'agriculture.

Nous sommes déterminés à continuer à encourager la participation des diverses parties prenantes,

notamment les femmes et les jeunes. Selon nous, l'autonomisation des communautés est essentielle, car elle permet d'améliorer le bien-être des personnes les plus vulnérables et de protéger l'environnement.

Dans le cadre de ses politiques de sécurité alimentaire et de nutrition, le Mozambique a mis en place un cadre national de coordination, dont les actions prioritaires visent à accroître la production locale de nourriture pour satisfaire les besoins nutritionnels en termes de quantité et de qualité, améliorer la capacité des personnes et des familles à disposer de ressources suffisantes pour acheter des denrées alimentaires répondant à leurs besoins, renforcer les systèmes de surveillance nutritionnelle, améliorer l'accès des ménages aux sources d'eau potable et d'énergie, créer des normes alimentaires et les surveiller afin de garantir la sécurité alimentaire et une bonne nutrition humaine, et inclure la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que le droit humain à une alimentation adéquate dans les programmes scolaires.

La réalisation des objectifs en matière de développement agricole, de sécurité alimentaire et de nutrition exige des capacités d'investissement afin de créer la résilience nationale nécessaire et d'assurer une coordination globale multisectorielle. Il nous faut également des flux d'IED suffisants.

Dans le cadre de son plan quinquennal, le Gouvernement mozambicain a pris l'engagement ferme de fournir des soins de santé de qualité à sa population. D'ailleurs, ces 10 dernières années, il y a eu des améliorations importantes dans notre système de santé grâce aux efforts qui ont été déployés pour réduire les déséquilibres régionaux et améliorer la disponibilité des médicaments. De grands progrès ont également été réalisés en matière de vaccination des enfants, et l'accès général aux services de santé a considérablement augmenté.

Malgré ces progrès, le Mozambique est toujours confronté à des défis de taille en matière de lutte contre le paludisme et l'épidémie de VIH/sida. Le paludisme demeure une grande préoccupation dans nos efforts de développement, car il représente un pourcentage élevé de la charge de morbidité au Mozambique. Les groupes les plus vulnérables sont les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes, les groupes défavorisés sur le plan social et les personnes vivant avec le VIH/sida.

Dans le cadre de notre plan de développement national, le Ministère de la santé participe activement à l'élaboration de stratégies participatives et intégrées

visant à atténuer l'impact des maladies qui ont une incidence directe sur la structure socioéconomique. Il a également élaboré une stratégie qui vise à la fois à améliorer la souplesse et la formation de notre personnel sanitaire et à mettre en place un mécanisme qui assure le suivi des progrès dans l'éradication du paludisme. En conséquence, le Mozambique a enregistré des avancées notables en matière de réduction de l'incidence du paludisme et a augmenté le nombre d'unités sanitaires capables de diagnostiquer la maladie sur place. Nos efforts sont orientés vers des mesures visant à mieux faire connaître les bonnes pratiques à la population afin d'éliminer ce fléau qu'est le paludisme.

Dans le contexte des efforts de lutte contre le paludisme, les partenariats sont essentiels. À cette fin, le Mozambique a adhéré au Cadre pour l'élimination du paludisme de la Communauté de développement de l'Afrique australe, auxquels participent les huit pays qui ont signé l'Accord sur l'élimination du paludisme en 2009, qui a pour objectif d'éradiquer le paludisme d'ici à 2020. Cette approche régionale a joué un rôle déterminant dans le renforcement et la viabilité des initiatives transfrontières en cours.

Conformément au programme du NEPAD, le Mozambique est attaché à la bonne gouvernance. Dans ce contexte, nous avons adhéré au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs en mars 2003, et avons présenté des rapports d'étape en 2014 et en 2015. Notre deuxième évaluation nationale est en cours, et elle sera achevée et présentée d'ici à la mi-2018.

Je voudrais terminer en soulignant notre détermination à réaliser la vision panafricaine d'une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale. C'est l'Afrique que nous voulons, c'est l'Afrique que nous imaginons pour les générations futures, et c'est l'Afrique qui, nous l'espérons, continuera de jouir de l'appui de nos partenaires. Le Gouvernement mozambicain reste déterminé à accélérer et à intensifier ses efforts.

M. Sinirlioglu (Turquie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat. Je tiens à féliciter le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique pour l'organisation de la Semaine de l'Afrique 2017 à l'ONU. Je remercie également le Secrétaire général de ses rapports de fond sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)

(A/72/223) et sur les causes des conflits en Afrique (A/72/269).

D'emblée, je voudrais saluer les efforts déployés par les pays africains, l'Union africaine et les organisations sous-régionales africaines, notamment l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, qui contribuent au développement et au maintien de la paix et de la sécurité sur le continent. En dépit des défis redoutables auxquelles elle est confrontée, l'Afrique fait des progrès importants dans la réalisation des objectifs de développement durable, tout en essayant de trouver des solutions africaines aux crises en cours dans diverses régions du continent. L'accélération de la croissance économique en Afrique et ses initiatives sincères pour prévenir et régler les crises qui se posent à elle méritent le soutien de la communauté internationale.

La politique de partenariat de la Turquie vis-à-vis de l'Afrique respecte pleinement le principe des solutions africaines aux problèmes africains. Nous sommes convaincus que les peuples et les gouvernements africains connaissent le mieux la situation sur le continent et peuvent apporter les solutions plus appropriées à leurs problèmes. Compte tenu de son expertise et de ses capacités, la Turquie reste déterminée à aider les pays africains dans leurs efforts. La Turquie, en tant que partenaire stratégique de l'Afrique, s'associe aux efforts de développement déployés par les pays africains grâce à des programmes et des projets d'infrastructure importants et à la fourniture d'une aide humanitaire. La Turquie joue également un rôle important en faveur de la sécurité et la stabilité en Afrique par sa participation aux missions des Nations Unies sur le terrain et par ses initiatives bilatérales.

La Turquie a diversifié et sensiblement accru son aide à l'Afrique ces dernières années. D'après le rapport de 2016 sur l'aide humanitaire internationale, la Turquie est au deuxième rang mondial des pays donateurs, avec une contribution de 6 milliards de dollars à titre d'aide humanitaire. La Turquie occupe la première place quand on compare l'aide humanitaire officielle au revenu national.

Depuis 2005, le montant de l'aide publique au développement de la Turquie en faveur de l'Afrique subsaharienne a été multiplié par plus de cent. Tout en prenant des initiatives déterminantes pour atténuer les souffrances des pays africains frappés par des crises, la Turquie met l'accent sur le renforcement des capacités et le renforcement des institutions dans de nombreux pays africains. Les efforts de la Turquie en faveur du

développement ne se limitent pas aux projets d'infrastructure mais portent également sur le renforcement des capacités par l'éducation et la formation professionnelle, qui ont des effets tangibles.

Ces efforts de renforcement des capacités couvrent tous les domaines, notamment la gestion macroéconomique, les levés topographiques, les projets d'urbanisation, la productivité agricole, les soins médicaux et la gestion des hôpitaux, les technologies de l'information et des communications et les transports. L'éducation est un domaine privilégié de coopération entre la Turquie et ses homologues africains. Hier, nous avons accueilli des ministres de l'éducation de pays africains à Istanbul à l'occasion de la conférence Turquie-Afrique sur les ministères de l'éducation. Chaque année, la Turquie offre environ 1 000 bourses à des étudiants africains pour suivre des études supérieures. Plusieurs programmes de formation technique sont menés par divers ministères et organismes gouvernementaux turcs, en Turquie ou en Afrique.

Le renforcement des capacités locales occupe une place de choix dans la stratégie d'aide au développement de la Turquie. Par exemple, le centre de formation professionnelle établi à Khartoum par l'Agence turque de coopération et de coordination permet aux jeunes d'acquérir les compétences dont ils ont besoin et contribue à l'essor des économies locales. À ce jour, ce centre a dispensé une formation à plus de 15 000 jeunes dans 10 secteurs différents.

La Turquie partage également son expertise dans le domaine de l'agriculture, un secteur clef pour le développement de l'Afrique, au moyen de programmes de formation professionnelle et de cours axés sur le partage des expériences et des bonnes pratiques organisés en Turquie. Les projets d'infrastructure, tels que la construction de routes, de ports, de systèmes d'irrigation et d'écoles, sont importants pour le renforcement des capacités, l'amélioration des services de base, la sécurité alimentaire et le développement des ressources humaines dans les pays africains. La Turquie fournit des subventions et une assistance technique aux gouvernements des pays africains et aux autorités locales pour des projets d'infrastructure et appuie les initiatives du secteur privé en Afrique au moyen de prêts de l'Eximbank et d'autres facilités.

Dans cet esprit, la Turquie construit ou réhabilite des barrages pour l'irrigation agricole et la gestion de l'eau dans la Corne de l'Afrique. Notre agence de coopération, en collaboration avec des organisations

non gouvernementales turques et locales, met en place des lycées agricoles et des serres en Somalie, au Soudan et dans d'autres régions de l'Afrique. Deux hôpitaux de recherche et de formation construits par la Turquie au Darfour et à Mogadiscio en 2014 et en 2015 sont de bons exemples de la volonté de la Turquie d'honorer son engagement indéfectible envers l'Afrique, même dans des conditions difficiles. La Turquie collabore également avec des petites et moyennes entreprises (PME) africaines pour exécuter des projets de développement durable visant à renforcer l'industrialisation et la création d'emplois dans divers pays africains. À cet égard, nous organisons également des programmes de formation et des voyages d'études en Turquie à l'intention des PME africaines.

Nous savons que, d'une manière générale, les efforts en faveur de la stabilisation et du développement socioéconomique en Afrique ne peuvent pas porter leurs fruits sans l'autonomisation économique et la participation active des femmes et des jeunes. Dans ce contexte, la Turquie met en œuvre des projets conjoints avec l'Union africaine et les pays africains pour renforcer les capacités des jeunes entrepreneurs, notamment femmes. La Turquie organise des programmes de formation complets et des visites sur le terrain, en coopération avec l'Union africaine, pour ce qui concerne l'entrepreneuriat, les petites sociétés naissantes spécialisées dans la haute technologie, le développement et le renforcement des capacités. Une initiative de ce genre a été mise en place à l'intention des femmes et des jeunes entrepreneurs somaliens dans le cadre du Forum somalien de haut niveau sur les partenariats, qui s'est tenu à Istanbul en 2016. Le Bazaar Africa, ouvert en Turquie en 2016, a donné de la visibilité au potentiel économique et à la productivité des Africaines.

Un vaste réseau composé de 39 ambassades turques, d'organismes de développement répartis sur l'ensemble du continent, de la Turkish Airlines et d'associations d'entrepreneurs turcs de toute l'Afrique joue un rôle actif dans les efforts déployés pour aider les pays africains à puiser dans le potentiel économique et commercial réel de l'Afrique afin de créer un climat propice à la paix et à la sécurité. Il est présent dans de nombreuses régions africaines en crise et accomplit un travail remarquable pour les Africains.

M. Suan (Myanmar) (*parle en anglais*) : Il s'est écoulé près de deux décennies depuis le lancement du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui incarne une vision collective et constitue

un cadre stratégique pour les pays africains, dans le but d'éliminer la pauvreté et de dégager des filières durables de croissance et de développement sur le continent.

Au fil des ans, nous avons vu nombre de pays africains enregistrer des progrès encourageants. Il reste néanmoins beaucoup de difficultés à surmonter. Certains pays africains sont encore aux prises avec l'incertitude économique, l'instabilité politique, une connectivité et des infrastructures insuffisantes, les changements climatiques et les catastrophes naturelles, qui font obstacle au développement durable sur le continent.

Nous voyons matière à optimisme dans les avancées impressionnantes du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), qui se concentre sur 16 projets transfrontières. Il renforcera encore la connectivité entre les pays africains. Couronnée de succès, sa mise en œuvre contribuera à la réalisation des objectifs du NEPAD qui consistent à promouvoir une croissance accélérée et le développement durable, à venir à bout de la pauvreté sévère et généralisée, et à mettre fin à la marginalisation de l'Afrique dans le processus de mondialisation.

Malgré l'incidence négative de ces mauvaises conditions économiques mondiales sur la croissance de l'Afrique, les pays africains continuent de progresser dans la mise en œuvre des priorités du NEPAD, en particulier pour ce qui a trait aux infrastructures, à l'agriculture et à l'intégration systématique d'une démarche antisexiste. Si certains pays du continent connaissent un développement de leurs infrastructures, le Secrétaire général a toutefois souligné, dans son rapport sur les progrès de la mise en œuvre du NEPAD (A/72/223), que les pays africains devaient entreprendre des réformes et inciter les partenaires du secteur privé locaux et étrangers à investir dans les infrastructures, grâce notamment à l'élaboration de cadres réglementaires et juridiques attractifs. Je suis fermement convaincu que de telles réformes attireront davantage d'investisseurs étrangers dans la région. En même temps, j'engage vivement les partenaires de développement à soutenir le développement des infrastructures en Afrique au moyen de financements et d'activités de renforcement des capacités.

L'Asie et l'Afrique sont les continents des possibilités et des difficultés. Compte tenu de la similitude entre les itinéraires de développement de nos deux continents, nous sommes conscients du formidable potentiel que recèle notre collaboration mutuellement bénéfique dans de nombreux domaines par l'intermédiaire

de la coopération Sud-Sud et du Nouveau Partenariat stratégique Asie-Afrique.

Le Myanmar a été parmi les premiers pays à établir des relations d'amitié et de solidarité entre les pays asiatiques et africains, il y a plus de six décennies, puisqu'il a fait partie des organisateurs de la Conférence Asie-Afrique, manifestation historique mieux connue sous le nom de Conférence de Bandung. Au nom des relations qu'il entretient de longue date avec ses amis africains, le Myanmar continuera d'appuyer résolument les objectifs du NEPAD que sont la stabilité politique, la croissance économique soutenue et le développement durable.

Comme beaucoup de pays d'Afrique, le Myanmar est à la traîne en matière de développement, du fait de décennies de conflits armés internes. Depuis que le nouveau Gouvernement a pris ses fonctions en mars 2016, nous avons fait de la paix et de la réconciliation nationale des priorités de premier plan, dans le but d'établir une union fédérale démocratique. Le processus de paix a enregistré des avancées notables. La paix et la stabilité sont des conditions préalables au développement économique durable.

Sur le front économique, le Myanmar a ouvert la porte à des investissements étrangers responsables, qui pourraient donner lieu à des possibilités d'emploi qui font cruellement défaut. Sa politique économique en 12 points a été élaborée aux fins de réaliser nombre des objectifs de développement durable, dont la réduction de la pauvreté et le renforcement des investissements dans les infrastructures, ainsi que dans le secteur privé et les petites et moyennes entreprises. Dans le même temps, nous en appelons à la communauté internationale pour changer de façon de faire en approfondissant la collaboration et la coopération au niveau bilatéral et multilatéral. Le Myanmar a donc à cœur d'accroître l'aide qu'elle apporte à ses amis africains dans leur entreprises de développement au titre de la coopération Sud-Sud.

Pour finir, nous tenons à réaffirmer notre attachement à la mise en œuvre intégrale et efficace du NEPAD, du Programme de développement durable à l'horizon 2030, élaboré par l'ONU, et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, de manière à promouvoir la paix et le développement en Afrique, tout en établissant une compréhension mutuelle qui soit fondée sur notre amitié et notre coopération dans l'esprit de solidarité afro-asiatique qui régnait à Bandung.

M. Boukadoum (Algérie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de présider vous-même la séance d'aujourd'hui. Cela témoigne de votre intérêt pour l'Afrique, et je tiens à vous exprimer ma gratitude pour cela. Le débat sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est cher à mon continent, pour lequel il revêt une importance cruciale, et mon pays se réjouit vivement de l'occasion qui lui est donnée de faire part de ses vues à l'ensemble des Membres.

Je commencerai pas dire que, si nous faisons nôtre la déclaration prononcée par le représentant de l'Égypte au nom du Groupe des États d'Afrique, je souhaite néanmoins la compléter des remarques ci-après en ma qualité nationale.

Nous prenons note avec satisfaction des conclusions et recommandations qui figurent dans les rapports du Secrétaire général, en particulier le rapport sur les progrès de la mise en œuvre et l'appui international concernant le NEPAD (A/72/223). Nous tenons aussi à remercier le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique de son dévouement et de son travail utile aux fins de rehausser le soutien international au développement de l'Afrique. Je veux par ailleurs saluer l'action de la Commission économique pour l'Afrique, laquelle a demandé une coopération accrue avec l'Union africaine.

Comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général, les pays africains s'emploient à intégrer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 dans leurs cadres nationaux de développement. Bien que convaincus des multiples avantages de l'intégration régionale, ils ont enregistré des avancées sensibles quant à l'établissement d'une zone de libre-échange continentale, dont nous espérons qu'elle facilitera les échanges économiques, permettra la création d'emplois décents, contribuera à la mobilisation des ressources intérieures et attirera des flux extracontinentaux de fonds, requis pour les investissements, en particulier dans les infrastructures et le développement.

Cela dit, il faut avant tout mobiliser concrètement les ressources intérieures dans les pays africains. La communauté internationale devrait aider le continent à obtenir une croissance durable qui soit fondée sur un système de production interne, une administration efficace de la perception des impôts et un renforcement des capacités. L'Afrique a besoin de bénéficier d'un meilleur accès aux marchés, notamment ceux des pays développés, dont on attend qu'ils soient plus ouverts à soutenir

les efforts de développement de l'Afrique et l'inclusion du continent dans le système international. Les voix qui s'élèvent dans certains pays riches en faveur de mesures de stabilisation économique pourraient poser des difficultés, car nous craignons que certaines mesures proposées créent de nouveaux obstacles empêchant l'Afrique de contribuer véritablement à l'économie mondiale.

La question des transferts de technologie est un problème de longue date. Un investissement productif est un investissement qui ouvre la porte à des transferts de technologie et qui n'est pas axé exclusivement sur le profit matériel ou les parts de marché.

Depuis plus de 10 ans, le NEPAD place la paix, la sécurité, la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'homme et l'autonomisation des femmes au cœur du développement durable. Tout en reconnaissant les difficultés politiques, économiques et sociales qui entravent le développement de l'Afrique depuis des décennies, le NEPAD est également l'expression de la volonté de l'Afrique d'établir un nouveau partenariat ancré dans les principes de l'initiative, et surtout de l'appropriation africaines.

Les progrès accomplis par l'Afrique sont compromis par une série de facteurs. Les mesures collectives prises par l'Afrique pour lutter contre la pauvreté continuent de se heurter à une multitude de crises dans différentes parties du continent, ainsi qu'à d'autres problèmes liés aux effets des catastrophes naturelles, aux changements climatiques – auxquels l'Afrique est la région qui contribue le moins – et à l'instabilité des prix des produits de base. La résilience de l'Afrique peut et doit être renforcée.

La communauté internationale peut grandement contribuer à ce processus, et nous saisissons cette occasion pour appeler nos partenaires à appuyer pleinement l'Union africaine. Rappelons-nous que l'Agenda 2063 de l'Union africaine et ses programmes continentaux sont intégrés au NEPAD. Au bout d'une décennie de mise en œuvre, le NEPAD, en tant que programme de l'Union africaine, a donné un certain nombre de résultats encourageants, notamment en termes de promotion du développement des infrastructures.

Pour ce qui est de la mise en œuvre du projet de construction de la Route transsaharienne parrainé par l'Algérie, le tronçon dont la construction a été confiée à mon pays a récemment été achevé. Ce projet reliera l'Algérie au Nigéria et traversera des régions enclavées et démunies entre les deux pays. Il jouera également un

rôle essentiel dans la promotion du libre-échange et le renforcement des échanges économiques entre le nord et le sud de la région sahélo-saharienne. L'autre projet, à savoir l'installation de câbles de fibre optique visant à relier l'Algérie au Nigéria via le Niger grâce à l'installation de 4 500 kilomètres de fibre optique terrestre, aura certainement des retombées positives.

Des progrès importants ont également été accomplis dans le contexte du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine, auquel 50 des 55 États membres de l'Union africaine ont adhéré, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre des plans d'investissement nationaux dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

Grâce à son immense potentiel, à la fois humain et en termes de ressources naturelles, l'Afrique est l'avenir du monde. Elle est un continent florissant qui avance dans la bonne direction en dépit d'incertitudes et de revers réels et évidents. L'Afrique a besoin de donner une impulsion à son développement, et c'est ce qui est en train de se produire grâce aux efforts nationaux, régionaux et continentaux. L'Afrique a besoin d'être respectée et considérée comme un partenaire, et non comme une source de problèmes ou une menace au confort des autres. L'histoire montre que le monde entier reste tenu d'aider l'Afrique à surmonter ses malheurs, et nous comptons sur les États Membres pour coopérer et promouvoir le respect mutuel, un partenariat véritable et la solidarité, qui sont plus nécessaires que jamais.

Mme Guadey (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/72/223). Je remercie également le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, la Mission de l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique, le NEPAD et le Département de l'information d'avoir organisé en commun la Semaine de l'Afrique, qui nous a offert une occasion incomparable d'échanger nos vues sur la manière d'accélérer la réalisation d'une paix et d'un développement sans exclusive et durables en Afrique. Ma délégation s'associe à la déclaration prononcée tout à l'heure par le représentant de l'Égypte au nom du Groupe des États d'Afrique.

Depuis l'aube du millénaire, l'Afrique enregistre une croissance économique encourageante qui lui a permis de réduire la pauvreté. Grâce à l'application de politiques globales aux niveaux national, régional et continental, l'Afrique a le deuxième taux de croissance

le plus élevé au monde, ce qui signifie que même les sceptiques reconnaissent qu'elle est le continent de l'espoir, celui qui est en pleine ascension.

Cela ne signifie pas, bien sûr, que l'Afrique a échappé aux effets néfastes de la récession mondiale de 2008 ou à l'incidence de la récente instabilité des prix des produits de base au niveau mondial, qui ont eu des répercussions sur sa croissance économique. En outre, en dépit des progrès accomplis dans les domaines politique et socioéconomique, l'Afrique reste confrontée à de multiples problèmes qui exigent des solutions urgentes et concertées. C'est pourquoi les dirigeants africains se sont réunis et ont adopté l'Agenda 2063 de l'Union africaine, forts de leur volonté politique de bâtir un continent intégré, prospère et pacifique jouant le rôle qui lui revient au niveau mondial.

S'appuyant sur les réalisations passées, cette vision ambitieuse, dont l'objectif est de créer l'Afrique que nous voulons pour les générations présentes et futures, démontre la volonté politique inébranlable des dirigeants africains de façonner l'avenir du continent en transformant l'Afrique pour la rendre bien meilleure. Aujourd'hui, plus que jamais, l'Agenda 2063 reflète la volonté commune des peuples africains de réaliser pleinement le potentiel du continent en matière de développement et de promouvoir un développement politique, socioéconomique et culturel global tout en préservant l'environnement. De fait, l'Agenda 2063 est un plan général dirigé et pris en main par les Africains, et les Africains sont déterminés à assumer l'entière responsabilité de sa mise en œuvre tout en tenant compte des diverses circonstances nationales et régionales.

L'Agenda 2063 est également un cadre global de partenariat avec la communauté internationale et une feuille de route pour une collaboration multipartite avec le secteur privé, la société civile et les autres acteurs du développement. L'Agenda africain est pleinement conforme aux objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui vise à réaliser la prospérité pour tous et à ne laisser personne de côté. Ainsi, l'Agenda 2063 et le Programme 2030 sont complémentaires.

Pour réaliser pleinement la vision d'une Afrique pacifique et prospère, il importe d'accorder une attention particulière à la nécessité de faire taire les armes. L'Afrique ne doit rien laisser au hasard pour réaliser cet objectif, car la paix est une condition essentielle du développement de l'Afrique, qui est lui-même indispensable à l'instauration d'une paix et d'un développement durables sur le continent. À cet égard, nous n'avons

d'autre choix que de transformer et de diversifier nos économies grâce à une industrialisation ouverte et durable. Cette industrialisation doit faire en sorte que la croissance économique se traduise par la réduction de la pauvreté et la création d'emplois, mais aussi par le renforcement de la résilience afin de lutter contre les effets néfastes des chocs extérieurs et des changements climatiques.

S'il incombe au premier chef à l'Afrique de réaligner sa vision en matière de développement, il est clair que dans un monde interdépendant, l'Afrique a besoin d'un environnement mondial favorable pour lui faciliter la tâche. À cet égard, je tiens à souligner qu'il importe d'améliorer l'appui financier, technique et en matière de renforcement des capacités en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 dans le cadre d'une démarche mieux coordonnée.

À cet égard, nous saluons la coopération entre l'Union africaine et l'ONU, qui vise à intégrer les mécanismes de suivi et de communication de l'information. Nous estimons également que la coopération et la coordination entre les deux organisations doit être consolidée afin de mettre en œuvre les deux cadres de développement conformément aux initiatives nationales et régionales existantes. Le programme de réforme des Nations Unies doit également tenir compte des difficultés et des besoins particuliers de l'Afrique en matière de développement.

Enfin, les messages contenus dans le rapport du Secrétaire général et les nombreuses idées constructives que nous avons entendues au cours de cette Semaine de l'Afrique contribueront à promouvoir davantage le partenariat international à l'appui des efforts de développement de l'Afrique. Nous espérons que cette Semaine aura donné lieu à des délibérations productives entre l'Afrique et nos partenaires de développement, ce qui contribuera à une mise en œuvre accélérée de l'Agenda 2063.

M. Mero (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Ma délégation s'associe à la déclaration faite par le représentant de l'Égypte au nom du Groupe des États d'Afrique.

Monsieur le Président, ma délégation tient à vous féliciter de votre déclaration qui encourage les Africains à continuer de travailler de concert pour relever les défis auxquels ils se heurtent. Il est gratifiant de constater que l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui concorde avec le Programme de développement durable

à l'horizon 2030, est de plus en plus reconnu dans le monde entier. En Afrique, nous sommes déterminés à éliminer la pauvreté à court, moyen et long terme, et à assurer la prospérité de nos populations. Notre ténacité, attestée de longue date, trouve son origine dans la détermination de l'Union africaine et de ses organisations sous-régionales à définir des solutions africaines pour surmonter les difficultés actuelles et futures. Nous nous sommes toujours attelés à nos défis avec solidarité et unité d'action, qu'il s'agisse de la paix et de la sécurité, du développement ou des questions liées à l'environnement.

Nous sommes résolus, grâce à nos partenariats avec la communauté internationale, à parvenir, premièrement, à appliquer le Programme 2030 et l'Agenda 2063; deuxièmement, à faire en sorte de mettre en œuvre l'Accord de Paris sur les changements climatiques; troisièmement, à appuyer le programme de réforme du Secrétaire général; et quatrièmement, à relever les défis de la paix et de la sécurité grâce à des initiatives régionales, notamment par le biais de partenariats avec la communauté internationale et d'autres partenaires. Nous restons convaincus que s'atteler au développement des infrastructures sur le continent et investir dans l'industrialisation et la valeur ajoutée sont un pas dans la bonne direction. À ce stade, je tiens à remercier tous les partenaires de leur coopération et de l'appui qu'ils apportent au continent grâce au programme de paix, de sécurité et de développement. L'appui de ces partenaires n'est pas futile; il est apprécié à sa juste valeur et reconnu par nous tous.

Je terminerai en demandant que nous œuvrions de concert pour aider le continent tandis qu'il s'efforce de s'intégrer à la chaîne de valeur de l'économie mondiale et d'y contribuer.

M. Elnour (Soudan) (*parle en arabe*) : C'est pour moi un plaisir que de souligner d'emblée que nous souscrivons à la déclaration faite par le représentant de l'Égypte au nom du Groupe des États d'Afrique.

C'est également un plaisir que de prendre la parole devant l'Assemblée au cours de la Semaine de l'Afrique, qui promeut une Afrique unie, prospère, pacifiée et axée sur l'être humain. Nous rendons hommage à nos illustres ancêtres. Nous nous félicitons de l'attention et de la priorité accordées aux populations et au rôle qu'elles jouent pour améliorer leurs conditions de vie et développer leurs sociétés. Nous pensons qu'il est grand temps que l'ONU, dont la Charte, adoptée en 1945, commence par les mots « Nous, peuples des Nations Unies »,

prenne l'initiative et encourage les peuples du monde à promouvoir leurs droits économiques, sociaux et culturels et à renforcer les piliers de la paix et de la sécurité.

Il est prouvé que, depuis la nuit des temps, le continent africain contribue à la civilisation humaine sur notre planète. De fait, les diverses cultures et civilisations de toutes les régions d'Afrique, que ce soit dans le nord, le sud, le centre, l'ouest ou l'est, ont favorisé le développement humain. L'Afrique a été laissée pour compte de l'industrialisation et du développement ces deux dernières décennies; pourtant, elle a toujours joué son rôle, et l'histoire a montré que l'Afrique était la clef de voûte de la civilisation humaine. En Afrique, nous avons apporté une contribution notable aux principaux développements de notre époque.

Malheureusement, au cours des dernières décennies, le continent noir est devenu une région de conflits. En l'occurrence, les conflits armés sanglants ont proliféré, ce qui a augmenté le nombre de victimes parmi les combattants comme parmi les non-combattants. La destruction a frappé diverses régions de notre continent. Nous devons remédier aux causes profondes des conflits, comme la pauvreté, les carences de l'état de droit et de l'accès à l'éducation, et notre incapacité à tirer parti de nos ressources. Ces facteurs ont nui à la prospérité et à la stabilité de nos peuples. Voilà pourquoi l'Afrique est une laissée pour compte du développement. C'est également l'une des principales causes de conflit.

En outre, de nouveaux vecteurs de conflit, tels que les changements climatiques et leurs répercussions notables sur la sécurité alimentaire de nombreux pays africains en développement, en particulier en Afrique subsaharienne, suscitent de vives préoccupations pour nos populations. La communauté internationale doit œuvrer de concert pour éviter les effets destructeurs des changements climatiques. Nous espérons que les objectifs de développement durable et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui tient compte de la vision de l'Union africaine pour le développement socioéconomique sur le continent, s'attaqueront aux causes profondes des conflits, de sorte que l'Afrique puisse jouir d'une paix et d'un développement durables.

Nous saluons et louons les efforts déployés par l'Union africaine, qui a adopté un plan ambitieux, l'Agenda 2063. Ce document fournit une feuille de route pour le développement de l'Afrique et pour la promotion de sa démocratie. Nous sommes heureux également de

rendre hommage aux efforts des organisations régionales qui ont joué un rôle essentiel dans ce domaine, comme l'Autorité intergouvernementale pour le développement, qui réunit les États de la Corne de l'Afrique. Concernant le Soudan, nous devons prendre acte des progrès concrets que nous avons accomplis dans nos efforts pour mettre fin au conflit et avancer sur la voie de la consolidation de la paix et d'une paix durable au Darfour. Nous tenons à remercier toutes les organisations qui ont contribué à la mise en œuvre de l'Accord entre le Gouvernement soudanais et le Mouvement pour la libération et la justice en vue de l'adoption du Document de Doha pour la paix au Darfour. Cet accord a permis de faire en sorte que, de région en conflit, le Darfour se transforme en une région de paix, de stabilité et de sécurité.

Je tiens également à saluer l'initiative de dialogue national lancée par notre gouvernement, avec la participation de toutes les forces politiques. L'efficacité et le sérieux qui ont marqué ce processus ont permis d'en garantir l'ouverture, la transparence et la liberté et de s'attaquer aux principaux problèmes auxquels se heurte le pays, tout en aboutissant à un document national qui a rallié l'accord de tous les partis politiques. Ce document a en effet tracé la voie à suivre pour construire un avenir constitutionnel et politique conforme aux visions consensuelles et régler les problèmes sociaux, économiques et politiques du pays. Les recommandations et les décisions qui y figurent ont été le fait des dirigeants du pays, et on en voit le résultat dans la formation du Gouvernement d'entente nationale qui dirige le pays actuellement, avec la participation de tous les partis politiques.

Enfin, nous soulignons la nécessité d'œuvrer pour que l'Afrique redouble d'efforts en vue de nouer un partenariat stratégique global de lutte contre le terrorisme et d'instaurer la stabilité politique sur le continent, comme l'a recommandé le Comité des services de renseignement et de sécurité africains à l'issue de la réunion qu'il a tenue à Khartoum en septembre. La tenue de cette réunion à laquelle ont participé les chefs des services de renseignement et de sécurité africains s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour réaliser les objectifs du NEPAD et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, car il ne saurait y avoir de paix durable sans stabilité et sans développement économique et social.

Le Président (parle en anglais): Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Union africaine.

M. Mayaki (Union africaine) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter chaleureusement, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session.

C'est un infime honneur pour moi que de prendre la parole au nom de l'Union africaine, et je voudrais remercier le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique d'avoir organisé une Semaine de l'Afrique très fructueuse. Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui est un programme de l'Union africaine, est un engagement pris par les dirigeants africains en faveur de l'action. Intégré dans l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons, adopté par l'Union africaine en 2015, le NEPAD continue d'être un point de ralliement de la quête de transformation et de croissance du continent, dans le cadre de paramètres particuliers qui soulignent l'autonomisation sociale et économique de nos peuples, sans exception.

Le continent a achevé son relèvement et se consacre maintenant à la mise en œuvre de stratégies de développement économique et de croissance dans le cadre des objectifs de développement durable. Comme nous le savons, les engagements pris par l'Afrique sont aussi spécifiés dans l'Agenda 2063. Durant la Semaine de l'Afrique de cette année, qui a eu pour thème « La mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 pour une Afrique unie, prospère, pacifiée et axée sur l'être humain », je voudrais appeler l'attention de l'Assemblée sur trois points qui soulignent les avancées enregistrées par l'Afrique sur la voie de son développement socioéconomique.

Le premier point est le facteur démographique, en particulier le problème des jeunes et du chômage des jeunes. Nous savons de par les expériences du passé, en particulier celles de cette dernière décennie, qu'il ne sert à rien que les économies s'accroissent en termes de produit intérieur brut si cette croissance n'est pas accompagnée, à des niveaux acceptables, par une croissance et un changement porteur de transformation s'agissant de facteurs spécifiques de développement humain tels que l'emploi, les perspectives économiques, et l'accès à l'éducation, à la santé, au logement et à l'eau potable. Avec une population âgée en moyenne de 20 ans – qui passera à 25 ans d'ici à 2050, soit toujours au-dessous de la moyenne mondiale qui est de 36 ans – il est impératif que l'Afrique rompe le cycle de pauvreté dont pâtissent, de génération en génération, de nombreux Africains.

Si des progrès significatifs sont enregistrés aux niveaux continental et régional, ainsi que dans les États membres de l'Union africaine, il reste encore des défis à relever. Avec un taux de croissance annuel de 2,5 % en moyenne au cours de la dernière décennie, les facteurs démographiques seront essentiels pour identifier les questions prioritaires et permettre à l'Afrique d'adopter des politiques publiques efficaces aux fins de son développement socioéconomique. Ce n'est pas par hasard que l'Union africaine a décidé, lors du Sommet africain de cette année tenu sous le thème « Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse », de proclamer 2017 année du progrès sur la question de l'emploi des jeunes. Les jeunes ne sont pas un problème dont il faut se débarrasser mais une ressource – une ressource économique – qu'il convient d'exploiter.

Quelque 440 millions de jeunes se présenteront en 2030, et en Afrique uniquement, sur le marché du travail. La situation des jeunes est particulièrement difficile dans les zones rurales, où l'absence de possibilités d'emploi décent est généralisée. La majorité des jeunes ruraux sont employés dans l'économie informelle comme travailleurs familiaux, agriculteurs de subsistance, micro-entrepreneurs à domicile ou travailleurs non qualifiés. Ils sont souvent recrutés à titre temporaire contre de bas salaires et en général dans des conditions de travail dangereuses.

La Commission de l'Union africaine, les communautés économiques régionales et l'Agence du NEPAD collaborent à l'heure actuelle sur plusieurs initiatives visant à apporter une valeur ajoutée aux actions menées par les États membres de l'Union africaine pour, d'une part, créer des emplois et développer l'entrepreneuriat et, d'autre part, renforcer l'employabilité des jeunes grâce à une formation appropriée. La stratégie de formation professionnelle et de formation des compétences de l'Union africaine autonomise déjà des jeunes dans de nombreux pays d'Afrique en les aidant à acquérir des compétences en gestion industrielle et en gestion d'entreprise. Il faut que l'Afrique renforce rapidement sa capacité de dispenser une formation professionnelle aux jeunes et aux femmes.

Le deuxième point est le commerce. Puisque la concurrence mondiale et les échanges commerciaux avec le reste du monde sont une des réalités du monde interdépendant qui est le nôtre aujourd'hui, je voudrais me concentrer, s'agissant de cette question, sur les échanges commerciaux interrégionaux et

intra-régionaux de l'Afrique. La capacité potentielle d'influer significativement sur la croissance économique est massive et évidente. Grâce aux progrès réalisés sur divers instruments commerciaux, allant des instruments régionaux aux décisions et déclarations sur la dynamisation du commerce interafricain et la création d'une zone de libre-échange continentale, l'Afrique a enregistré des avancées louables s'agissant de concrétiser son ambition politique manifeste de renforcer les niveaux d'échanges commerciaux du continent. Cela est impératif si l'Afrique veut atteindre les objectifs et les cibles de l'Agenda 2063 et les objectifs de développement durable.

L'Afrique doit aussi impérativement accomplir des progrès sur le front politique, notamment en accélérant les procédures douanières, en levant les restrictions sur les visas et en ratifiant et en utilisant pleinement le passeport africain. Il est important aussi qu'elle améliore la forme, la qualité et la diversité du commerce transfrontalier des biens et services.

Dans le cadre de la Commission de l'Union africaine, l'Agence du NEPAD est déterminée, à travers différents programmes, à appuyer les efforts des communautés économiques régionales et des États membres de l'Union africaine visant à enregistrer d'autres avancées, notamment s'agissant des tendances positives qui se dessinent en matière de gouvernance et de climat général des affaires, de politiques macroéconomiques et de possibilités d'investissement. Cela devrait être un facteur ayant un impact tangible sur le renforcement des capacités et des échanges commerciaux, sur le développement du capital humain, et sur la mise en place d'institutions robustes et responsables et d'une meilleure infrastructure – en particulier dans les secteurs du transport, des communications et de l'électricité.

Le continent enregistre déjà des progrès significatifs pour ce qui des principales voies routières et des projets ferroviaires régionaux visant à créer des connexions intérieures. Ces efforts doivent être renforcés aussi bien en termes de technologies qu'en termes d'investissements financiers. Les voies ferrées d'écartement standard, qui permettront de relier le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et le Soudan du Sud, en sont un exemple. D'autre part, le transport maritime est également un élément important dans le commerce de l'Afrique, représentant près de 90 % des échanges commerciaux du continent. Cela implique la nécessité d'améliorer le fonctionnement des ports maritimes, allant de la modernisation à l'amélioration de l'administration. Un autre

exemple est la grande route de 4 500 kilomètres qui reliera Alger à Lagos.

Dans le contexte de communication mondiale dans lequel nous vivons, nous ne saurions trop insister sur l'importance d'un taux de pénétration de l'Internet étendu et généralisé. Il s'agit d'une question cruciale, et l'Afrique progresse au même rythme que le reste du monde dans l'édification de capacités et de systèmes pertinents en matière d'Internet.

Mon troisième et dernier point porte sur la lutte contre les inégalités. L'Afrique a appris que la création de richesses est importante pour la poursuite de la croissance économique et du développement sans exclusion, mais la question de la répartition de cette richesse afin de veiller à ce que la croissance soit sans exclusive est tout aussi importante et hautement critique pour l'Afrique. Il est clair que le monde, et surtout l'Afrique, ne peut pas continuer avec une croissance non inclusive. Cela n'est pas bon pour les entreprises, ni pour la stabilité politique et la cohésion sociale. Cela n'est pas bon pour la croissance économique. Cela n'est pas bon pour la paix et la sécurité. C'est une question qui a été soulignée par notre organisation sœur, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP). Comme les États Membres le savent, le MAEP est un instrument essentiel pour l'amélioration de nos systèmes de gouvernance.

Bien que les inégalités, en particulier lorsqu'elles sont mesurées en termes de revenus et de richesses, soient un phénomène mondial, il est nécessaire, pour les combattre, de les analyser et de les considérer dans le contexte local, socioéconomique et culturel. L'Agence du NEPAD, dans le cadre de l'Union africaine, a pour

but de travailler avec les États membres de l'Union africaine et les organismes des Nations Unies pour mieux comprendre notre situation nationale et fournir des moyens de mesurer les inégalités. Dans ce contexte, les États Membres doivent avoir accès à des outils d'analyse et de prise de décisions pertinents pour orienter leurs politiques et leurs investissements.

Pour terminer, je voudrais rappeler un principe sous-jacent, je crois, à la fois à l'Agenda 2063 et aux objectifs de développement durable – la volonté d'obtenir des résultats. La Commission de l'Union africaine, les communautés économiques régionales et l'Agence du NEPAD souhaitent collaborer avec les organismes des Nations Unies et sont déterminées à le faire, pour appuyer les États Membres dans leurs efforts visant à réaliser leur ambition de susciter des changements concrets grâce à leurs efforts de développement.

(l'orateur poursuit en français)

L'Union africaine, à travers son cadre formalisé de coopération avec les Nations Unies, est prête à intensifier ce partenariat afin de créer les conditions idoines d'une mise en œuvre accélérée de son Agenda 2063 qui est en totale harmonie avec les objectifs de développement durable. L'avenir du monde et l'avenir de l'Afrique dépendront du succès de cette mise en œuvre.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur ces questions.

L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen des points 66 a) et b) et du point 13 de l'ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 35.